font vive

# Le lien des chercheurs Cévenols

*Avril-Juin 2015*
*N° 181 - 7 €*

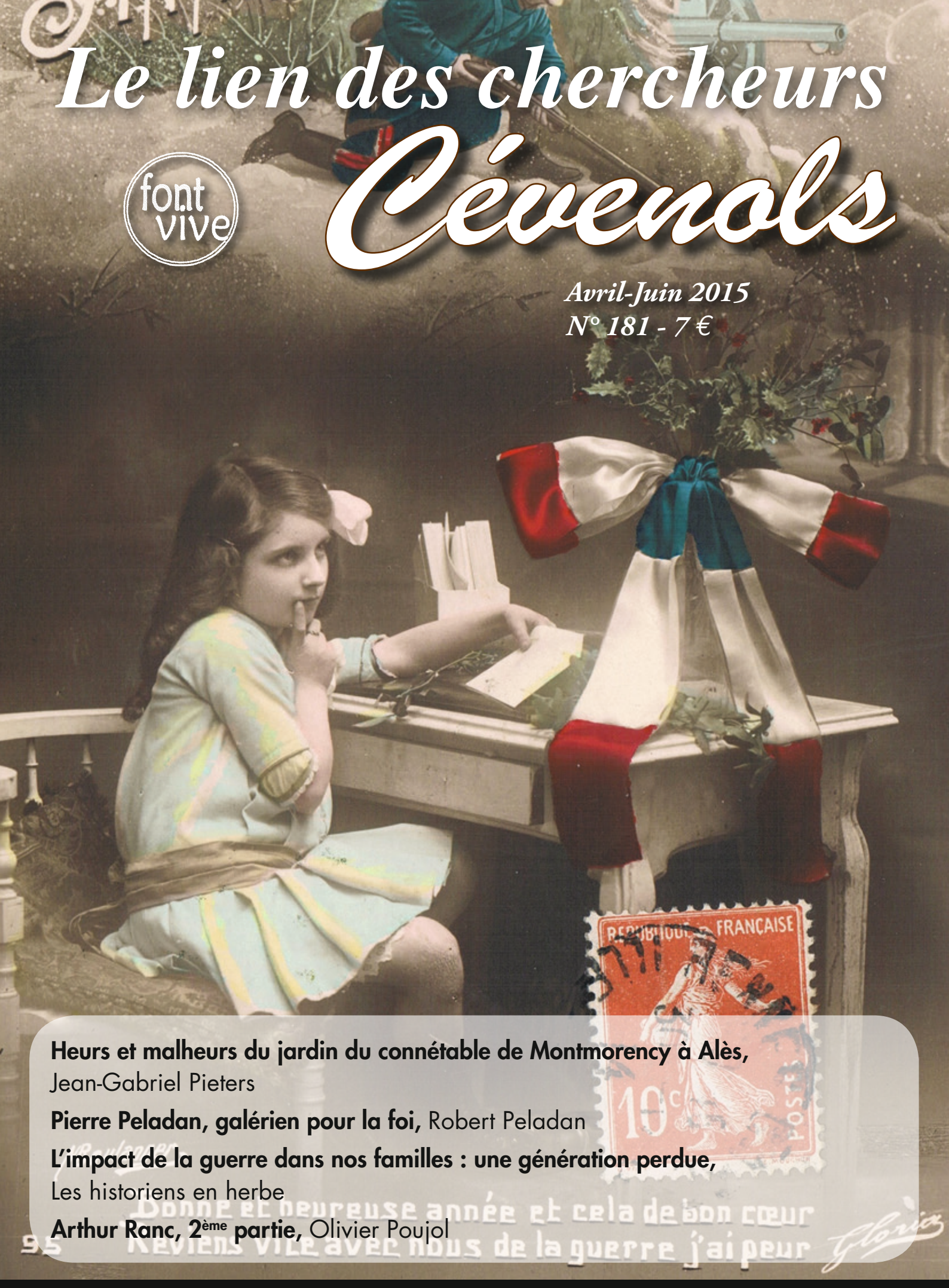


**Heurs et malheurs du jardin du connétable de Montmorency à Alès,** Jean-Gabriel Pieters

**Pierre Peladan, galérien pour la foi,** Robert Peladan

**L'impact de la guerre dans nos familles : une génération perdue,** Les historiens en herbe

**Arthur Ranc, 2ème partie,** Olivier Poujol

**Les articles de Pierre A. Clément parus dans notre revue.**

# Sommaire

Un aspect d'Euzet, photo Paul Mazière


- **Heurs et malheurs du jardin du connétable de Montmorency à Alès par Jean-Gabriel Pieters,** p. 4
- **Pierre Peladan, galérien pour la foi par Robert Peladan,** p. 12
- **L'impact de la guerre dans nos familles : une génération perdue par Les historiens en herbe,** p. 16
- **Arthur Ranc, 2ème partie par Olivier Poujol,** p. 21
- **À lire à consulter, les entrées au Parc national des Cévennes,** p. 26
- **Liste des articles de Pierre A. Clément, publiés dans L.C.C.** p. 30



**LIEN DES CHERCHEURS CÉVENOLS**
**L.C.C. - FONT VIVE** (Association créée en 1961)
Siège social : 3, Grand Rue 30450 Génolhac

**Fondateurs**
Jean Pellet († en 1990),
Pierre Richard († en 1968),
Jean-François Breton († en 1985)

**Présidents honoraires**
Pierre A. Clément († en 2014)
Yannick Chassin du Guerny

**Bureau**
Présidente : Marie-Lucy Dumas
Vice-Présidents : Pierre Chante et Michel Wienin
Secrétaires : Marineta Mazoyer et Robert Laganier
Responsable de la communication : Cécile Coustès
Trésoriers : Paul Mazière et Frédéric Boyer

**Conseil d'administration**
Patrick Arnault, Bernard Atger, Frédéric Boyer, Pierre Chante, Cécile Coustès, Marie-Lucy Dumas, Robert Laganier, Paul Mazière, Jean-Gabriel Pieters, Pierre Rolland, Michel Sarrazin, Henri Teisserenc, Michel Wienin.

**Comité de rédaction**
Bernard Atger, Christine Atger, Jean Castan, André Claveirole, Marie-Lucy Dumas, Jean-Gabriel Pieters, Marineta Mazoyer, Pierre Rolland, Pauline Roux-Tatto, Madeleine Souche, Michel Wienin, Nadine Rouayroux.

**Conseil scientifique**
Richard Bousiges, Patrick Cabanel, Gérard Caillat, Philippe Charreyre, Jean-Bernard Elzière, Nicolas Faucherre, Catherine Gay-Petit, Rémi Noël, Jean-François Pastre, Olivier Poujol, Daniel Travier.

**Courrier postal**
L.C.C. Font-Vive,
3 Grand Rue, 30450 Génolhac
**Courriel :** contact@cevenols.fr
**Téléphone :** 07 81 88 88 36
**Site Internet :**
http//www.cevenols.fr

Publication trimestrielle éditée par L.C.C.-Font Vive, maquette Sébastien Chenaud.
La publication du Lien des Chercheurs Cévenols © est réalisée avec l'aide du Parc National des Cévennes et des communes de Concoules et Génolhac.


La reproduction des articles, dessins, cartes, photographies est interdite, sauf accord de la Rédaction et de l'auteur.


**Directrice de la publication**
Marie-Lucy Dumas
C. P. P. A. P. : n° 1110 G 80144 - ISSN : 0335-6264

Imprimé par Com'impact impression, 85 route d'Uzès, 30100 Alès

Dépôt légal : à parution

Tarifs
Adhésion seule : 5 € ; adhésion de soutien : 8 €
Abonnement sans adhésion : 24 €
Abonnement + adhésion ordinaire : 27€
Abonnement + adhésion de soutien : 30 € minimum

Chèques à l'ordre de L.C.C.- Font Vive, 3 Grand Rue, 30450 Génolhac
Chèques ou virements à l'ordre de L.C.C.- Font Vive,
FR23 2004 1010 0902 001 4C03 012
PSSTFRPPMON
Mise à jour avril 2015


## Balade à Montalet, 11 avril 2015 Urgent

La date limite d'inscription pour le repas est fixée au lundi 6 avril, inscrivez-vous auprès de Paul Mazière au 07 81 88 88 36. (22 €, avec café et vins compris).

**Programme :**

- ceux qui n'ont pas de difficulté de marche : rendez-vous à 10 h, au parking de la mairie de Molières, montée au château à pied, après une visite de l'architecture industrielle de Molières ;

- pour ceux qui doivent se faire voiturer : rendez-vous à 12 h, parking de la mairie de Molières, la redescente s'effectuera de même

- 12 h30, repas sur place au château, puis visite du château par l'association pour la sauvegarde du château de Montalet.

À l'issue, redescente à pied sur un autre parcours pour voir la laverie d'or, au bord de la Cèze.

# Éditorial

## Appel à candidature : bourse de recherche de 1000 € pour Master 2

Le développement de la recherche historique sur les Cévennes et sa diffusion est l'un des buts de l'association L.C.C. Dans ce cadre, l'association offre une bourse annuelle d'un montant de 1000 € à un(e) étudiant(e) en Master 2 en 2015 – 2016, engagé(e) dans une recherche sur les Cévennes. L'intéressé enverra avant le 30 juin 2015, par courriel ou par voie postale, un résumé en deux pages maximum de sa problématique qu'il présentera pour l'obtention de son Master 2. Ce résumé indiquera les grands axes de son projet de recherche, ses orientations méthodologiques, ainsi que l'établissement d'enseignement supérieur du candidat et le nom du professeur encadrant sa recherche. Les envois par courriel privilégieront le format PDF.

**Champ géographique :** il devra impérativement correspondre aux Cévennes au sens large (montagne du sud-est de la Lozère, sud de l'Ardèche, ouest du Gard et nord-est de l'Hérault).

**Période historique :** de l'Antiquité à nos jours.

**Thématique :** tout sujet en rapport avec l'histoire des Cévennes, des thèmes les plus classiques (protestantisme, irrigation, châtaignier, mines, etc.) aux thèmes qui le sont moins (communication, vie communale, industrie, société, etc.) y compris les domaines interdisciplinaires comme la géographie historique (études de compoix), l'anthropologie, l'histoire des sciences et des techniques, etc.

Les deux premiers lauréats ayant travaillé sur le protestantisme, nous souhaiterions, même si ce thème reste compris dans l'offre de la bourse, que les nouvelles candidatures reflètent plus largement la diversité de la recherche actuelle sur les Cévennes.

**Relation avec l'association :** bien que cela ne soit pas une obligation, nous espérons susciter de fructueux échanges entre les lauréats et l'association. Une participation à notre revue trimestrielle sous forme d'articles sera notamment envisagée, voire une aide à la publication du mémoire.

Le lauréat 2015 sera choisi le 31 juillet 2015 au plus tard, la date limite d'envoi des candidatures est portée au 30 juin 2015.

N'hésitez pas à faire connaître autour de vous l'existence de cette bourse, qui, nous l'espérons, contribuera à relancer les études sur les Cévennes.

Site Internet : www.cevenols.fr

## Hommage à Pierre A. Clément (1928-2014)

C'est sur le tard que j'ai rencontré P.-A. Clément. C'est à lui que je dois mon engagement actuel au sein de *LCC* et où, là comme ailleurs, il m'a comblé de bénédictions. Pour autant, je n'oublie pas l'homme des crises, point de départ d'un énième renouveau de notre revue. Homme de terrain, son singulier parcours, le courage et la franchise parfois abrupte de ses engagements, la fécondité de toute sa vie de chercheur méticuleux (aux vues quelquefois discutées), expliquent sans peine la dimension de référence de son œuvre.

J'ai jadis pris le temps de retranscrire les deux premiers chapitres de son *Salavès* (1953), trop vite épuisé... Le libraire Soustelle m'a personnellement offert, début 1974, son bel ouvrage sur *Alès*, alors fraîchement paru... Quant à ses « livres culte » que je n'ai pas besoin d'énumérer, ils restent toujours à portée de ma main.

Un souvenir parmi d'autres : après la sortie en 1999 de *Foires et marchés d'Occitanie*, il m'a dit combien il était fier que son ouvrage figure désormais au Bureau international des Poids et Mesures de Sèvres...

L'avancée des connaissances en Histoire n'a jamais été une accumulation tranquille de vérités acceptées par tous ; quelle que soit la qualité du chercheur ou celle de sa preuve, cela reste une vérité provisoire (et peut-être même l'erreur de demain). Le regretté Pierre-Albert nous aura beaucoup aidés sur ce chemin d'apprentissage.

*J.-Gabriel Pieters*

Depuis mon installation à la retraite en 2004 dans la vallée longue cévenole, je côtoyais Pierre Albert dans toutes les manifestations de la vie associative auxquelles il participait dans les Cévennes lozériennes. Les derniers temps au sein de l'association « Céfédé ligne verte », où, infatigable conteur, il déclamait souvent sous les châtaigniers, sur les drailles, des récits passionnants toujours émaillés de sa verve et sa fantaisie coutumières. En dernier lieu, il avait pris la parole au dernier rendez-vous de Champdomergue… très fatigué… à la limite de ses forces… et son récit toujours aussi prenant… et il semblait au fur et à mesure qu'il parlait qu'il retrouvait sa verve, son esprit espiègle, les aspects cocasses et comiques de ses propos l'ont toujours singularisé. Pierre Albert était un « grand monsieur », et il va nous manquer à tous.

*Francis Villemaux*

# Heurs et malheurs du jardin du connétable de Montmorency à Alès

**par Jean-Gabriel Pieters**

## Entrons dans l'ambiance des jardins d'une époque (fin XVIe-XVIIe siècles)

Depuis notre découverte, vers 1960, dans les Histoires grotesques et sérieuses d'Edgar Allan Poe, de celle intitulée *Le domaine d'Arnheim*[1], nous avons été fasciné par plusieurs jardins remarquables, ceux-là bien réels, et plus tardivement par des « paléo-jardins », tel celui que nous allons tenter de faire revivre… après quelque peine pour parvenir à le localiser ! En effet, il se trouve que les « divertissements horticoles » sont des créations éphémères. Il suffit de considérer le destin des bosquets du parc de Versailles : salons de plein air créés pour l'enchantement et la rêverie… chambres secrètes ne perturbant en rien l'harmonie générale des jardins[2] — ou encore le sort des jardins du château de Tornac[3], désormais aussi introuvables que l'Atlantide…

Mais qu'est-ce qu'un jardin ? — « *C'est un lieu où les hommes plantent des arbres, des herbes et des fleurs, jouent avec leurs couleurs et leurs parfums, dessinent des allées, des bassins… Ayant ainsi égalé la nature, le maître du jardin est en attente de partager sa joie avec d'autres hommes : c'est le lieu où ils se rencontrent et circulent, libres de tout besoin, égaux entre eux… À la différence du travail effectué dans les métairies, ceux qui font un jardin ne demandent pas à la nature de produire pour eux des biens ; c'est une autre logique que celle du besoin : c'est celle de la production de quelque chose de splendidement inutile* »[4]. On entend là comme l'écho de la voix d'Olivier de Serres, lequel affirmait en 1600 dans un ouvrage immortel, que le jardin bouquetier « *est composé de toutes sortes de plantes, herbes, fleurs, arbustes agencés par compartiments et parterres et élevés en voussures et cabinets selon les inventions et fantaisies des seigneurs, plus pour le plaisir que pour le profit* »[5]. Il ne manquait pas de distinguer le jardin potager du bouquetier, et le médicinal du fruitier : c'est ce que chacun peut lire dans son *Sixiesme lieu* : « des Jardinages ».

Enfin Louis XIV vint… : « *J'ai fait Versailles pour la Cour, Marly pour mes amis, Trianon pour moi-même* »[6] ; cela veut dire pour sa gloire, à laquelle il fallait des témoins, aussi pour attester son grand-œuvre en respectant un véritable ordre de marche… Le roi va rédiger lui-même une *Manière de montrer les jardins de Versailles* pour ceux qu'il invite à monter dans ses calèches… mais ayant également en vue l'admiration de tous ; alors, promenade publique ou palais des fées ? Cette idée omniprésente se retrouve à Alès aussi bien qu'à Tornac.

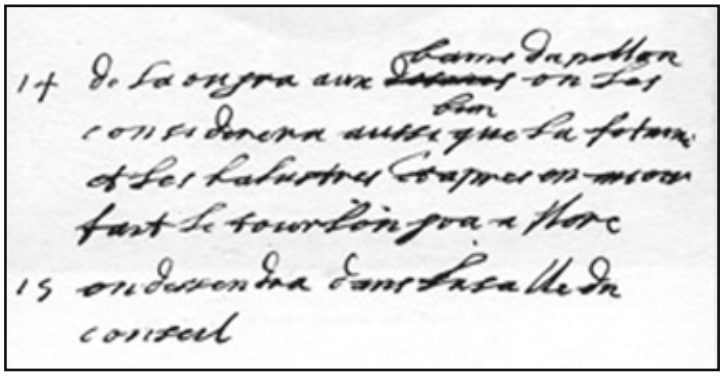

*Notes de la main de Louis XIV, pour* Manière de montrer les jardins de Versailles, *registre de Mansart, Arch. nat.*

Jardin ou parc ? Aux Temps Modernes comme à la Renaissance, on fait nettement la différence entre le *jardin*, espace fermé et tracé où se lit le travail de l'homme – et le *parc*, espace clos aussi, traversé par de larges allées ; au-delà de ces deux espaces distincts, s'étend la forêt ou la campagne environnante. Les jardins tracés à Versailles (comme ceux de Tria-

1 *Tales of the Grotesque and the Arabesque*, publié en 1839 ; traduit en français par Charles Baudelaire.

2 Bernard Champigneulle, *Promenades dans Versailles et ses jardins*, Les Libraires associés, 1961, p. 32.

3 *Histoire de la ville d'Anduze* par Paulet, P. Veirun, Alais, 1847 (*reprint* Lacour, Nîmes,1989, p. 103-105). *Château de Tornac* par Y. Chassin du Guerny (AD Gard, BR 1086).

4 Marie Balmary (psychanalyste), *Abel ou la traversée de l'Éden*, Grasset, 1999, p. 214.

5 « *Le Théâtre d'Agriculture et Mesnage des Champs* d'Olivier de Serres, Seigneur du Pradel, À Paris, M. D. C. Par Iamet Métayer, Imprimeur ordinaire du Roy. Avec privilège de sa Majesté et de l'Empereur. In-fol. de 19 feuillets non chiffrés et 1 004 pages de texte, fig. ». « Seconde édition, reveuë et augmentée par l'Auteur. Ici est représenté tout ce qui est requis et nécessaire pour bien Dresser, Gouverner, Enrichir et Embellir la Maison Rustique. À Paris, M. DC. III. Chez Abr. Savgrain. In-4° de 22 feuillets non chiffrés et 907 pages de texte » … La 20e édition, elle, se trouve « À Paris, chez Meurant libraire pour l'Agriculture, rue des Grands-Augustins, N° 24, an XI, 1802. 4 vol. in-8° ».

6 Louis Bertrand, *Louis XIV*, Fayard 1923; cité par Michel Déon, *Louis XIV par lui-même*, Perrin, 1964, p. 233.

non) seront enchâssés dans le *petit parc* coupé de chemins rectilignes favorables à la promenade, ceint par un mur de clôture percé de seize portes, au-delà duquel s'étendent les chasses royales. Depuis la fin du XVIe siècle, le jardin français, à l'imitation des jardins italiens, est une surface délimitée, qui se développe selon un plan précis ; jardin de plaisance pour la promenade qui comprend aussi dans ses parties les plus éloignées les jardins de commodité, tels le potager, le fruitier et, toujours pour la subsistance du maître des lieux : un bassin qui sert de vivier et une ménagerie, c'est-à-dire une basse-cour. De la maison, on peut embrasser le jardin dans son ensemble et l'admirer sans avoir à y pénétrer et s'exposer ainsi aux rigueurs du climat. Une terrasse sablée surplombant parfois le jardin sur deux ou trois côtés laisse saisir d'un seul coup d'œil la variété des parterres et leur harmonieuse disposition et invite, s'il fait beau temps, le visiteur à la promenade. Selon le jardinier André Mollet : « *À la face de derrière de ladite maison doivent être construits les parterres en broderies près d'icelle afin d'être regardés et considérés facilement par les fenêtres, sans aucun obstacle d'arbres, palissade ou autre chose haute qui puisse empêcher l'œil d'avoir son étendue*[7] ».

Sans surprise, les jardins nîmois rivaliseront de raffinement. Dans celui de Claude Robert[8] figurent douze tableaux représentant des combats sur terre et sur mer ou des jeux d'enfants, un treizième figure une femme qui file et quatre, plus petits, représentent des paysages ; près de 300 vases vernissés sont garnis de fleurs. Nous possédons l'inventaire (avant destruction) du contenu intégral – *relevant même l'état présent de maturité des cultures !* – des 21 clos qui figuraient au nombre de toutes les parcelles expropriées en vue de la construction du fort de Nîmes (en 1687)[9]. Glissons sur les clauses détaillées de l'arrentement de certains jardins[10] pour encore mentionner celui du peintre François Vallier, cédé en 1696[11]. Pourtant, selon nous, la plus saisissante évocation de jardin nîmois à la mode du Grand Siècle concerne celui situé dans l'ancien enclos d'Alison, au nord du canal de la Fontaine[12]. Outre une volière, on y trouve notamment : un bassin en marbre blanc très ouvragé avec dauphins et coquilles, une orangerie, une cascade de rocaille[13] et divers ouvrages garnis de coquillages ou de figures sculptées, un mur avec portiques, deux pavillons à la charpente « *couverte avec tuilles et platre de cinq différentes couleurs* », une coquille, un autre bassin, une vigne plantée de 130 arbres fruitiers, une autre cascade *etc.* Le parterre est orné de six carrés garnis « *de buys en compartiments avec plusieurs piramides de buy et autres pieces ronds et carre* » ; dans les carrés en compartiments il y a 13 arbres fruitiers. Le projet, de 1689[14] était plus ambitieux mais des problèmes d'arrosage survinrent.

## Henri de Montmorency acquiert le comté d'Alès (1575)

3 décembre 1575, le comté d'Alès change de seigneur. Les Beaufort qui, depuis 1444 le possédaient, le cédent aux Montmorency, par échange de la terre de Saint-Ciergue en Auvergne qu'effectue Marc de Beaufort avec Henri de Montmorency dit Damville[15]. Puis le 22 août 1588, le (désormais) *connétable*[16] Henri de Montmorency achète du protestant Georges de Cambis, pour lors baron d'Alès, le château ruiné, la « grand tour appelée Pèletine » et sa part – la moitié – de l'entière juridiction sur la terre commune d'Alès, etc[17]. Ce (politiquement) catholique sera comte d'Alès jusqu'en 1601.

À l'intérieur de la ville, les principaux édifices sont les châteaux du comte et du baron ; ils ont pris la place des châteaux médiévaux de Pelet et d'Anduze, autrefois seigneurs d'Alès. Le château du comte (ancien château d'Anduze), est beau-

7 *Dictionnaire du Grand Siècle*, dir. François Bluche, Fayard, nouvelle édition 2005, p. 783-784.

8 AD Gard, 2 B 113 ; il est inventorié après son décès, en 1690.

9 AM Nîmes, JJ 3 ; dans son *Journal manuscrit* (AD Gard, 1 E 451), le notaire Étienne Borrelly se lamentera sur la disparition de ces clos.

10 Jean Ursy le Jeune not. de Nîmes, AD Gard, 2 E 1 287, 11 septembre 1595 ; le bailleur se réserve « les capres et les menues herbes quy nayssent sans la paroi et muralhe dud. jardin, et la moitié du fruitaige des arbres, des rozes et des rezins ».

11 AD Gard, G 213. La vente comprend : « Jardin a fleurs gallerie couverte vazes guarnis d orangérs, d autres plantes, bulbes de fleurs, les pilles de taillie (cuves en pierre taillée), banqualz tableaux peintures et autres choses fixées et non fixees … lequel dit jardin, clos de hautes murailles, est situé dans le faubourg des Carmes ».

12 AD Gard, H 210 (minutieux rapport de 46 pages) ; le jardin appartient pour lors à M. Teissier, seigneur de Marguerittes.

13 dont l'archétype est la grotte de Thétis à Versailles, admirée de 1664 à l'an 1676, où elle fut détruite.

14 Jacques Charaud not. de Nîmes, AD Gard, 2 E 37 238.

15 Chanoine Marcel Bruyère, *Alais capitale des Cévennes*, Nîmes, 1948, p. 165. Damville épousa Antoinette de la Mark puis, en secondes noces, Louise de Budos. De son premier mariage naquit Charlotte de Montmorency, comtesse d'Alès de 1601 à 1636. Elle épousa en 1591 Charles de Valois, lequel reçut le 31 janvier 1601, en paiement de la dot de sa femme, la comté d'Alès (*Choix politiques et luttes de factions dans la cité protestante d'Alès* (1598-1629) : Rachel Aupetitgendre, Mémoire de maîtrise la Sorbonne, Paris IV – juin 1997).

16 Gouverneur du Languedoc, il avait été déclaré un moment rebelle par Henri III ; changeant de conduite en 1578, le roi lui accorda une abolition générale du passé ; pour davantage de détails sur ces événements, voir Bruyère, p. 162-163.

17 « Le Comté d'Alès de Henry de Montmorency », LCC, hors-série n° 59, p. 4 (manuscrit 1 J 130 des AD 30, mis en œuvre par Gérard Caillat) ; Jean-Bernard Elzière et Nicolas Faucherre, *Des châteaux médiévaux d'Alès au fort royal de la Contre-réforme (1687)*, Société Française d'Archéologie, Congrès du Gard 1999, Paris, 2000, p. 60 et suivantes. Ce « etc. » signifie que si les co-seigneurs d'Alès ne possédaient par indivis que la ville même, les domaines situés hors les murs appartenant à chacun d'eux sans partage (cf. l'*Histoire de Languedoc*, éd. Privat, tome XII, Notes : Note 18, *Seigneurs d'Alais*).

coup plus imposant que celui du baron ; les deux constructions sont situées entre la rue de la Roque et la rue Soubeyranne. Seigneurs et bourgeois d'Alès avaient deux enceintes bien séparées : celle des seigneurs, assez petite, enserrait deux châteaux (celui du comte et celui du baron) séparés par un mur, leurs dépendances et trois rues qui en partaient pour aboutir à la rue Soubeirane. Des chaînes tendues aux extrémités de la rue Soubeirane marquaient les limites entre la ville où s'exerçait l'autorité des consuls et le domaine des seigneurs[18].

Le château comtal ayant été gravement abîmé par le siège de 1576[19], Damville – celui-là même qui l'avait entrepris quelques mois auparavant ! – fait travailler à le relever dès l'année suivante ; sa (première) femme Antoinette de la Mark se chargera de diriger et de surveiller elle-même les réparations.

Entre mars 1586 et août 1588, et toujours avec son épouse[20], le seigneur-connétable de Montmorency « *tient à Alès longue et fréquente résidence. C'est pourquoi il y fait construire un beau château avec un jardin très plaisant*[21] ».

Une précieuse recherche due à Jean-Bernard Elzière et Nicolas Faucherre, répertoriée en note[22], nous documente sur ces aménagements : construction d'un riche palais – *couvert de tuiles* – achevé en 1591 puis, entre 1589 et 1591, d'un beau et riche « pavillon » situé au sud du château comtal, en trapèze, *couvert d'ardoises*, pour loger le capitaine Antoine Carante et la garnison. Carante s'occupe lui aussi des travaux, notamment de l'entrée en ville des charrettes de matériaux, car le seigneur fournit tout. Nos auteurs décrivent ensuite le palais, qui pourrait ressembler quelque peu au bâtiment « Renaissance » du château de Portes (à priori élevé entre 1575 et 1590). Ils disent que le connétable dispose également d'un « clos » complanté de plusieurs et divers arbres fruitiers contenant trois séterées de terre en semence ou environ[23], situé au bout du palais, jardin et cour.

# Le voyage de Thomas Platter à Alès, 10 juillet 1597

La remarque précédente : « *un beau château avec un jardin très plaisant* » revient à un Bâlois : le jeune Thomas Platter, né le 24 juillet 1574. Qui est-il exactement ? Nous le voyons partir de Bagnols le 21 avril 1597 pour se rendre à Uzès, où il s'installe à l'auberge de l'*Écu de France*. Pendant cinq jours, il réfléchit à la possibilité de s'entraîner « à la pratique médicale pendant un temps », car le 22 mars, à Montpellier, il a été fait bachelier de médecine. Titulaire désormais du baccalauréat, le carabin pourra exercer ou, du moins, *s'exercer* en médecine dans telle localité du Languedoc en laquelle, selon le terme convenu, il aura l'occasion, jeune apprenti médicastre, de « remplir son premier cimetière ». Finalement son choix va se porter sur cette ville huguenote d'Uzès accordée à ses convictions ; c'est là qu'il fera séjour continu du 21 avril 1597 au 25 octobre 1598, quelquefois entrecoupé d'excursions, notamment à Alès.

*Portrait de Thomas Platter (1574-1628), tiré de l'édition Coulet, Montpellier, 1892.*

18 *Choix politiques et luttes de factions dans la cité protestante d'Alès* (1598-1629), *opus cité*.

19 Une nouvelle guerre de religion avait commencé avec l'accession d'Henri III au trône. C'est au cours de cette guerre que la ville d'Alès fut prise, après un long siège, le (Samedi saint) 2 avril 1575. En effet, le 12 février 1575, protestants et politiques s'étaient emparés de la ville sans difficulté et les catholiques s'étaient réfugiés dans les châteaux ; voir Bruyère p. 163-164 et Elzière-Faucherre, p. 61.

20 Le détail de ces séjours figure dans les *Comptes rendus de la Société Scientifique et Littéraire d'Alès* t. 7 (1875) p. 27-38 ; voir Elzière-Faucherre, p. 61, note 38.

21 En 1583, Montmorency, prenant ses quartiers d'hiver, passa à Alais les trois premiers mois de l'année ; il s'était installé, lui et sa femme, à la mairie — le « petit palais », comme on l'appelait alors (Bruyère, p. 168 et Elzière-Faucherre, p. 61). La maison consulaire, qui était située à l'angle de la rue Soubeyrane et Piscarié, en-dessous du jardin des Cordeliers, a donc changé de place par rapport au XIVe siècle, puisqu'un plan d'Alès de 1393 (Alès 1393, 1 Fi 6) indique une « maison des consuls » rue de la Roque (Achille Bardon, *Notes d'histoire d'Alès dans leur suite chronologique de 1592 à 1630*, p. 85).

22 Nous parlons de la copieuse note 39 de la p. 61, exploitant le dénombrement fait en 1596 par Mgr de Montmorency.

23 La séterée d'Alès valait quasiment 20 ares, ce qui fait 6 000 m² ; 154 litres de grain étaient nécessaires pour ensemencer une telle superficie ; reste à déterminer, d'après la coutume, si l'on semait ici dru ou plus clair (moins 20% à Saint-Ambroix) : un tout autre sujet !

Découvrons maintenant les sources qui alimenteront notre narration :

***1° Félix et Thomas Platter à Montpellier 1552-1559 – 1595-1599*** « *Notes de voyage de deux étudiants bâlois*[24] *publiées d'après les manuscrits originaux appartenant à la bibliothèque de l'université de Bâle ; avec deux portraits* » Montpellier, chez Camille Coulet, libraire, 5 Grand'Rue, 1892. Réimpressions : Laffitte Reprints, Marseille 1979 ; et Pierre Clerc-Espacesud, Montpellier, 1991 : ici les Notes de voyage de Thomas sont précédées de son portrait et remplissent les pages 175 à 502 ; et la description du jardin les pages 372 à 375.

***2° Le voyage de Thomas Platter 1595-1599*** tome II, « Présentation, Introduction et commentaires historiques par Emmanuel Leroy Ladurie ; texte traduit par E. Le Roy Ladurie et F.-D. Liechtenhan », Fayard, 2000 – Chapitre II : *Occitania* ; notre jardin occupe les pages 337 à 342 (la note 353 s'y rapportant se lit p. 650). Cette traduction est opérée d'après le texte allemand (scientifiquement) établi en 1968 par Mme Rut Keiser, conservateur à la Bibliothèque universitaire de Bâle (cf. la p. 55).

Entrons dans le cœur du sujet : « *Le lendemain, 10 juillet* [1598] *... avons visité la ville ... La rivière du Gardon lèche, au passage, les remparts d'Alès ... Le trafic des bateaux, sur le Gardon, est des plus réduits... Dans la cité d'Alès, rien ne vaut particulièrement la peine d'être vu, mis à part le château. Il est situé en ville, et l'on y jouit d'une vue complète sur le jardin d'agrément, lui-même contigu à cette demeure seigneuriale : on peut accéder directement du château au jardin pour s'y promener. Ce château est joliment bâti ; d'après mes souvenirs,* il est recouvert d'ardoise noire ».

Et disons-le sans tarder, avant d'y revenir plus loin : le jardin du comté est situé là où sont les prés Saint-Jean.

Mais place à Thomas Platter : « [à la suite de quoi,] *nous avons traversé cette rivière* [de Gardon]. *Près d'Alès elle est assez large, et encombrée de rochers. Puis nous sommes passés dans un beau vignoble. Enfin, à une demi-heure de la ville, nous sommes parvenus à la source dont les eaux sont utilisées pour l'arrosage des jardins d'agrément du connétable. L'endroit où nous étions parvenus était tellement charmant, et le panorama, superbe, dominant toute la ville*[25] *: à midi nous avons piqueniqué dans une belle prairie près de la source. On avait apporté pour nous des provisions, en provenance d'Alès. Après ce repas sur l'herbe, nous avons fait retour jusqu'au Gardon ; une fois celui-ci traversé, nous étions en ville ; il ne nous restait plus qu'à visiter le jardin du connétable, dont voici les principaux aspects :*

## Le jardin d'agrément du connétable

« *Au pied de la montagne, près de la rivière du Gardon, au sortir de l'une des portes du rempart, à main gauche,* [la porte de la Roque] on aperçoit une jolie maison, très charmante. C'est là qu'habite le jardinier ; ses outils et autres instruments nécessaires à l'horticulture y sont également conservés. Ayant traversé ladite maison de part en part, nous avons descendu encore quelques marches – et voilà, nous étions rendus dans le célèbre jardin d'agrément d'Alès. Il est rectangulaire, un peu plus long que large, encastré dans quatre murs, ornés d'un crénelage de belles dalles.

« Au milieu du jardin, on a érigé une superbe fontaine en marbre blanc ; son bassin est tapissé, au sol, par une mosaïque colorée ; elle représente toutes sortes de bêtes étranges : poissons, crustacés, tortues et autres animaux aquatiques du même genre, fidèlement dessinés, d'après nature, comme s'ils nageaient dans la fontaine. Au centre de celle-ci sont plantés quatre tubes : ils font jaillir les jets d'eau à des hauteurs considérables, grâce à une pression très forte. En effet, le point d'origine de *la source qui alimente la fontaine du parc est situé à une altitude beaucoup plus élevée, à un quart de lieue de la ville, soit une demi-heure de marche* ; l'eau est canalisée vers le jardin en passant par-dessus le Gardon.

*Dieu Océan, IIe siècle, musée archéologique de Sousse, Tunisie.*

24 Il s'agit de frères, issus de deux mariages : Félix a 38 ans de plus que Thomas ! Voir l' « Introduction » de l'édition Coulet.

25 Un lecteur pourrait-il identifier cet endroit, situé à une demi-heure de marche d'Alès ?

« *Quand on sort de la maison du jardinier, à main gauche dans le parc, on pénètre en une longue allée où il n'y a que des noisetiers ; elle est ouverte par le haut, ayant trois cents pas de long et douze pieds*[26] *de large. À mi-chemin de cette allée se dresse un pavillon estival, masquant une déclivité, et au centre duquel trône une belle table d'ardoise noire. L'allée est plantée d'est en ouest. Derrière cette allée, du côté sud, coule un ruisseau : il traverse le parc et fait fonctionner un moulin, situé à l'est ; on peut régler le débit de ce cours d'eau, en plus ou en moins. Soit qu'on veuille prendre des bains ; soit qu'il s'agisse de diriger l'eau vers toutes les parties du jardin, dans un but d'irrigation. Au nord, le ruisseau se jette dans un étang oblong et triangulaire, qu'on a creusé au sein d'une belle prairie : il est assez vaste et sa profondeur est de sept pieds. Au centre de l'étang se trouve une île, revêtue d'une belle herbe verte. Dans cet étang vivent de nombreux poissons, qu'on y tient et qu'on entretient. On les voit nager au soleil, en eau transparente. Auprès de cet espace lacustre, on aperçoit un noyer qui porte des noix… sans coquille ! On peut voir aussi dans ce jardin du connétable bien d'autres végétaux étranges de-ci, de-là, et puis des arbres fruitiers idem, les uns et les autres fort plaisants.* »

Thomas Platter « oriente » sa description en fonction des allées : on retrouve là l'idéal de l'esprit classique. Près d'un siècle après lui, La Quintinie écrira : « *Quoi de plus beau qu'un jardin disposé de telle manière que, de quelque côté qu'on le regarde, on n'aperçoit que des allées rectilignes* » ; tout est soumis à l'ordre et à la raison, aménagé pour le plaisir des yeux[27]. Cela dit, le Bâlois a tracé ses esquisses et schémas en fonction des parterres de fleurs (A, B et C) et du labyrinthe (D), avec le regard d'un botaniste.

Et quand viendra pour lui le moment de conclure sa narration : « *Vers le sud s'étend, comme je l'ai dit, la longue allée des noisetiers en forme de couloir. En somme, in summa, l'ensemble du jardin mesure au minimum quatre cent pas de long et trois cent pas de large*[28]*. Les belles allées pour promeneurs l'entourent de partout, avec une ornementation de plantes parfumées, tant exotiques qu'indigènes, et porteuses de fruits ; et puis ça gazouille tant et plus, je veux dire les oiseaux, c'est charmant. On y bénéficie des divertissements et jouissances les plus variées : aussi bien pour les yeux et les oreilles que pour le goût et les autres sens. Il y a plus à voir là-dedans que ce qu'on peut en écrire et décrire, surtout avec si peu de temps devant soi* »[29].

Mais voici la seconde allée, à laquelle on accède par une grande porte située à l'est, dans la partie centrale du parc. Longue de quatre cent pas [266 m] et large de dix-huit pieds [6 m], elle est rectiligne comme un trait de flèche. Elle est plantée de mûriers blancs distants d'un pas l'un de l'autre ; leurs branches se joignent et se recourbent en altitude, formant une voûte de dix-huit pieds de haut, en sorte qu'on peut se promener là-dessous à pied sec, même par temps de pluie.

## Le labyrinthe

On parvient à celui-là par une porte accessible depuis cette longue allée de mûriers, dite *chemin vert*. « *Les haies qui délimitent les plates-bandes du labyrinthe consistent en pruniers, pommiers et cerisiers de la hauteur d'un homme ; ils sont tellement rapprochés et intriqués que personne ne peut se faufiler à travers ni par-dessus. Le chemin qui mène au centre de ce dédale fait cinq cent pas de long* [333 m], *si toutefois l'on ne s'égare point, et à nouveau cinq cents pas en sens inverse pour sortir du labyrinthe, ce qui fait mille pas en tout* (celui de Versailles avait un parcours de 750 m) ; *il a un pas* [0,66 m] de large. *À chacun des quatre angles extérieurs du grand carré labyrinthique se dresse un pavillon d'été : quatre maisonnettes au total. Quadrangulaires elles aussi, avec quatre portes béantes, elles sont revêtues de vigne, jasmin et autres – avec à l'intérieur des lits ou banquettes de gazon vert … Ce sont des espèces de couchettes pour le repos, en position assise ou horizontale. Il arrive souvent qu'on s'égare dans ces maisonnettes estivales, dès lors qu'on se trompe de porte quand on veut en sortir ; la chose est spécialement fréquente quand on veut y passer un moment à batifoler avec une fille ; et c'est bien ce qui s'est produit en ce qui concerne le fils du connétable. Du reste, ce garçon, d'après ce qu'on prétend, y a finalement perdu la santé et la vie, à force de faire des frasques avec les Juives en Avignon* ».

26 Le pied français ou « pied de roi » mesure 32,4 cm ; c'était, dit-on, la longueur du pied de Charlemagne. Lors de sa visite au Pont du Gard *(p. 156-158)* , Thomas utilise « une métrologie bâloise assez proche de celle utilisée en France ; soit le pied de 30,5 cm, et le pouce de 2,5 cm » *(voir la Note 115, p. 628)* .

27 *Le grand livre des fruits et légumes*, Éditions La Manufacture, 1991.

28 Selon Gratien Charvet, la grande rue d'Alais (rue Droite, *Carrièiro drecho*) « qui a douze ou treize cents pas le long » a une longueur totale de près de 800 mètres. Le rapport de conversion [de 1200 à 800] s'établissant aux deux tiers environ, on obtient pour ce jardin des dimensions métriques de l'ordre de 266 x 200 m …

29 Et, quant à nous, faute de place !

*Plan du labyrinthe de Versailles ; à la différence d'Alès, il était plutôt difficile de s'y égarer.*

*L'entrée du labyrinthe de Versailles par Jean Cotelle le Jeune (1642-1706), Musée des arts décoratifs de Paris.*

Thomas se souvient (car il y retournera...[30]) d'autres cabanons d'été situés aux divers angles du labyrinthe, en particulier d'un pavillon très orné au cœur même du dédale, recouvert d'une treille : sous la feuillée « *se dresse une belle table d'ardoise, avec un lit d'herbes et beaucoup de sièges, où l'on peut se divertir en tout temps* ».

Derrière le labyrinthe, dit-il encore, on distingue un bosquet épais, planté de houx, troènes, poiriers, pommiers, cerisiers, destiné à la promenade, où sont édifiés d'autres édifices élégants. Sur son croquis, ce « parterre » est désigné par la lettre C. Quant aux parterres (ou vergers) A et B, ce sont « de petites merveilles ; entourés de bordures en plantes basses, ils sont complantés d'un grand nombre d'arbres rares et qui portent du fruit ». Les quatre parterres (ou départements) sont « derrière l'allée des mûriers sur le flanc nord ».

Vers le sud, en revanche, on peut embrasser du regard deux grands jardins potagers où poussent des choux, des oignons, des melons, des cucurbitacées et d'autres végétaux pour la cuisine : cela donne des structures circulaires entourées de bordures d'arbres fruitiers ; les plates-bandes à herbes culinaires sont également bordées par des rangées d'hysope, de romarins, etc.[31] Ces mêmes plates-bandes sont environnées de petits fossés ou de canaux pour les irriguer à volonté, en utilisant l'eau du ruisseau dont il a été question.

Avouons que nous avons un peu le tournis ! Thomas passe sans cesse de ce qu'il a sous les yeux, au schéma qu'il a tracé, ou à la vue d'ensemble perçue depuis le château, laquelle lui permet de se rendre sans hésiter à l'endroit qu'il a choisi, afin de le visiter accompagné du jardinier. Malheureusement pour nous, ses esquisses ont été « enterrées » dans son (inaccessible ?) manuscrit.

Encore des allées ! S'allonge vers l'est celle qui est bordée « *d'une file d'arbrisseaux et de grenadiers sur la droite, ainsi que des lauriers sur la gauche* ». Vers l'ouest, voici un chemin de promenade où « *les buissons alternent avec des arbres et arbustes entrelacés, tels qu'épines-vinettes, aubépines, groseilliers*[32] *de groseilles à maquereau, troènes, cerisiers, pêchers, tous alignés au cordeau et bien taillés* ». Vers le nord, on suit une longue allée en direction

30 Le 19 août 1598 : voir les *p. 352-353*.

31 Les végétaux comprennent *notamment* les légumes-racines, les « verdures » (choux...), « les fournitures » (estragon...), les « plantes fortes » (oignons...) ; le melon devrait normalement faire partie des cucurbitacées, sous-catégorie des légumes-fruits ; les herbes culinaires sont dites « odoriférantes ». Les distinctions culturelles de l'époque – en dix catégories arbitraires – priment sur la botanique !

32 Page 274 : « Le 16 avril [1597], je me suis adressé au gouverneur de cette ville de Bagnols ... dans son jardin. [Monsieur d'Augier, grand prévôt de toute la province du Languedoc] m'a montré ce jardin où il préfère que soient plantés *des groseillers et des petits pois, les uns et les autres rares en Languedoc*, plutôt que d'autres végétaux.

du soleil couchant : « *ce ne sont que lauriers sur la gauche ; et à droite de beaux orangers, citronniers et divers arbres producteurs de limons, les uns et les autres adossés à des murailles, exposés au midi, recouverts et protégés en hiver* ».

Le Bâlois achève ainsi son récit : « *J'ai aussi voulu dessiner divers outils dont se servait le jardinier : il est lui-même, à l'en croire, complètement débordé de travail dans le jardin en question – ce qui n'a rien d'étonnant* ». Les outils consistent en escabeau double, piochon, ciseaux, faucille emmanchée. Le dieu des jardins avait sans doute davantage de raisons de se plaindre que le « gouverneur » (*regiorum hortorum culturæ præfectus*) Jean-Baptiste de La Quintinie[33] ou le médiatissime Alain Baraton !

Toutefois il était écrit que l'avenir n'appartiendrait pas au maître du jardin mais à Dieu.

## L'inondation d'Alès du 10 septembre 1604

Ce fut l'une des plus désastreuses *inondations que la ville ait connu, et les dégâts qu'elle causa furent évalués à 200 000 écus. La « requeste présentée par les Consulz et habitans afin qu'il plaist au Roy leur diminuer la moitié de la somme dont ils seront contribuables pendant dix années* » – cela faute de futures ressources – se trouve mentionnée dans les registres du Conseil d'État en tels termes : « *en considération des pertes et ruynes par eulx souffertes à cause de l'inondation de la rivière du Gardon qui a duré plus de trois sepmaines, innondé tout le terroir et plat païs qui est auprès de la dite ville, emporté la terre et arbres fruitiers, arraché les vignes et piedz d'arbres des jardins, plus de deux lieues tant au-dessus qu'au dessoubz de la dite ville* [...] ». Le 26 avril 1605, « le Roy en son Conseil » renvoya ladite requête aux Trésoriers généraux de France établis à Béziers « *pour informer et donner advis à Sa Majesté sur le contenu en icelle, et icelluy veu, estre pourveu aux supplians ainsy que de raison* ».

Alors laissons l'administration *moudre* son travail … L'inondation exerça ses ravages à trois reprises successives, pendant, donc, plus de trois semaines ; elle restera dans la mémoire collective sous le nom de *Déluge*. Nous en connaissons les horribles détails grâce à une plaquette de 13 pages imprimée à Paris en 1605, publiée en fac-similé et commentée par Gratien Charvet[34]. Pour mieux goûter les circonstances du si piteux et irrémédiable sort réservé aux *beautez rarement superbes des merveilles de ce delectable verger de monsieur le Comte*, le lecteur voudra bien se reporter à la narration que nous en avons faite (p. 23-24) dans le précédent numéro du *L. C. C.* Mais voici comment s'exprime la sensibilité du temps :

« *… nous avons veu ces iours passez la riviere du Gardon (qui de son perpetuel arrousement fecondoit les pays des Sevenes, donnoit vie à tant de beaux vergers qui honoroient son bord, & du plaisir & commodité aux habitans des lieux où il passe) se desborder si desmesurément, & se grossir d'un si merveilleux excez, que les degasts causez par si estranges ravages sont incroyables, & les pertes & dommages presque impreciables …*[35] »

## Ainsi passe la gloire des jardins

Selon Charvet, des relations pareilles à celle du *Discours pitoyable du grand desbordement…* étaient assez fréquemment publiées à la fin du XVIe siècle et au commencement du XVIIe. Ces récits, plus ou moins inexacts, étaient uniformément précédés et suivis, tel celui de l'inondation d'Alès, d'un exorde et d'une péroraison également emphatiques et pédantesques ; ils suffisaient, dans le principe, à défrayer la curiosité publique, tenaient lieu de Gazette et rapportaient ordinairement les événements les plus remarquables qui avaient lieu.

Ainsi lit-on, en clôture de notre *Discours* : « *Or que l'exemple memorable d'un si estrange & espouvantable chastiment advenu à ces gens, nous serve d'advertissement à nostre devoir, & d'un memorial pour nous faire penser aux iugements de Dieu, lequel employe la correction, non seulement pour ceux qui la reçoivent, mais aussi au profit des autres : afin qu'en voyant quelques-uns chastiez, ils profitent par la calamité d'autruy : voulant en chastiant un petit nombre de gens, en amender beaucoup. Et par l'exemple de quelques-uns, qui par aventure ne sont si meschans que beaucoup d'autres, il nous advertit que puis qu'il n'espargne ceux qui valent mieux, il n'espargnera point ceux qui l'ont irrité davantage. Adieu.* ». Il existe, on le voit, une explication à tout.

Plus terre à terre nous apparaîtra la réaction des

33 Mort à Versailles le 11 novembre 1688, ayant consacré cinq ans (1678-1688) à la création d'un potager de plus de neuf hectares, dont l'entretien coûtait annuellement 18 000 livres. Louis XIV (qui se montre d'une *pénétration incroyable* dans l'art du jardinage !) déclarera à sa veuve : « Madame, nous venons de faire une perte que nous ne pourrons jamais réparer ».

34 Requête et plaquette figurent dans les Mémoires de la Société Scientifique et Littéraire d'Alès, année 1879, t. XI, p. 29-59.

35 Pour davantage de lisibilité, nous avons ici remplacé les u (auons) par des v (avons) …

gens du pays lorsqu'au milieu du XVIIIe siècle, Mr de Montbrison donna l'ordre de détruire le jardin de Tornac « *qui avait par ses côtés près d'un quart de lieue de longueur* (1,5 km ?)[36] ... *bien autrement beau que celui des Tuileries, et de tout autre genre* » *car son entretien était trop coûteux pour un particulier* (on faisait venir d'Italie des jardiniers pour le soigner !) : « *ce fut une désolation générale dans le pays ; on craignait même un soulèvement ; mais l'ordre fut exécuté, et on se contenta de le pleurer. Il ne se faisait aucune fête, aucun mariage, qui ne fussent célébrés au jardin de Tornac ; il a été converti en prairie* »[37] .

Sic transit gloria... Bien qu'étant familier des lieux actuels (« les Hespérides ») et observant sur place – avec le fameux rapport de 1771 à la main et l'imagination en éveil – nous trouvons bien difficile de réveiller ne serait-ce que le fantôme du magnifique jardin nîmois du Grand Siècle (évoqué plus haut), créé en 1689 dans ce qu'on appelait aux XVIIe-XIXe s. « l'enclos d'Alison ». Alors que dire du jardin du Connétable d'Alès ?

*Nîmes, Les Hespérides, état actuel, photo de J.-G. Pieters. Voici comment la maison est décrite en 1771 : « La façade du Cotté du Couchant du Cotté du parterre est ornée de Six pilastres En forme de Chaine avec Une Corniche et Une atique et trois plintes Sur toute la Longueur delad façade au milieu de laquelle est Un fronton avec une montre Sollaire, Sur le fronton trois figures deux levriers quatre paniers de fleurs et une hurne Sur Latique ».*

36 Une lieue représente la distance que parcourt un piéton en une heure. La lieue de 3 000 toises (5,85 km) était la seule que l'on employait dans notre région, alors que la lieue de poste (de 2 000 toises au kilomètre) valait, elle, 3,90 km ; mais Marcel Girault, lui, la chiffre à 4,5 km.

37 *Histoire de la ville d'Anduze* par Paulet, Alais, 1847 ; reprint Lacour, Nîmes, 1989, p. 105.

# Compléments par Michel Wienin

Sur la note 25 : une source en rive droite, 2-3 km de la ville et dérivée est certainement celle de Russaud, à l'origine du ruisseau du même nom (celui qui passe à la Verrerie), sise un gros km au N-O du pont de Rochebelle, en contrebas Est de Trèpeloup. La colline du Montaud qui la domine au N-E offre une belle vue sur la ville, ce qui ne serait pas le cas pour celle de La Tour par exemple, captée ultérieurement. Elle est aujourd'hui totalement tarie par suite des travaux miniers effectués au-dessous. Cette source avait été captée pour la ville qu'elle alimentait via une canalisation de terre cuite (bournels) dont on retrouve de temps en temps des morceaux lors de chantiers. Je me souviens les avoir vus entre autres lors de travaux du pont de Rochebelle il y a quelques dizaines d'années. Par contre, elle n'a certainement jamais alimenté les jardins des Prés-St-Jean qui sont en rive gauche, arrosés par le canal des moulins (qualifié de ruisseau dans le texte de Platter) qui dérivait l'eau du Gardon au niveau de la Païssière (barrage de dérivation) du Gournier (mas disparu sous l'usine de Tamaris), quelques dizaines de mètres en amont de l'actuelle passerelle de la Royale. Cette digue s'est rompue en novembre 1976 causant la chute d'une pile du pont suspendu situé en aval. On peut encore en voir quelques tronçons de maçonnerie dans le lit du Gardon. Il n'est pas impossible que ce canal ait drainé aussi certaines sources médiocres comme celle de Fontane, recouverte par les alluvions du Gardon et les déblais miniers ou celle de Mercouly, 1 km en amont.

À propos d'Histoire et de géologie : à noter au passage que Th. Platter note que le Gardon coule sur son lit rocheux dans la traversée d'Alès. Les plus ou moins 4 m d'alluvions qui le remplissaient dans la 1ère moitié du XXe siècle (autour de 2 seulement aujourd'hui) n'étaient pas un état naturel mais le résultat du déboisement massif des Cévennes depuis le XVIe. Leur disparition ou du moins diminution est certes un problème pour les aménageurs mais pas une catastrophe écologique irréversible ; c'est un retour au « statu quo ante ».

# Pierre Peladan, galérien pour la foi

**par Robert Peladan**

*Si l'installation des Peladan à Euzet remonte au XVe siècle, voire antérieurement, Robert Peladan sera le dernier des siens à y être né, en 1925, écoutant son père évoquer continuellement la saga familiale et les gens des siècles précédents, les plus anciens habitants, ceux dont les noms ont aujourd'hui disparu. Mais étant donné que la transmission orale déforme les faits une génération après l'autre, notre auteur s'est attaché à l'étude critique des textes (récents ou resurgis à l'occasion du tricentenaire) afin de pouvoir restituer avec précisions quelques menus faits, événements historiques et état antérieur des lieux. Ainsi des légendes (qui remontent loin !) ont pu s'évanouir, telle celle entourant la découverte fatale des retraites et des magasins des camisards, un certain 19 avril 1704. La rumeur en a accusé Suzanne, vieille femme menacée de pendaison, au préjudice de sa descendance, alors que Lalande avait déjà découvert quelques heures auparavant le refuge des grottes d'Arrénas…*

*En février 2008, Robert Peladan a publié un remarquable article de cette page : « Jean Cavalier à Euzet », dans la revue histoire de l'Uzège, numéro 42, entièrement consacré à l'histoire de ce village.* Jean Gabriel Pieters.

## Les parents de Pierre

À Saint-Etienne-de-l'Olm, le 25 février 1679, M° Jean Camroux, notaire de Saint-Maurice-de-Cazevieille, rédige le contrat de mariage passé entre Théodore Peladan, cardeur, fils de François, cardeur et ménager, et de feue Jeanne Reboul, d'Euzet, et Marie Mazellet, fille de Pierre, ménager et de Madeleine Reboul, de Saint Etienne de l'Olm, appartenant à la R.P.R. (Arch. dép. Gard - 2 E 77/10 - f° 120 r°)

Le 12 février 1688, le même notaire est appelé en urgence à Euzet en la maison de Théodore Peladan, *malade, alité,* pour recueillir ses dernières volontés, en présence de nombreux témoins, dont son beau-père venu de Saint Etienne de l'Olm.

D'ordinaire, Théodore signe Pelladan. Ce jour-là, « *il ne peut signer à cause de sa faiblesse* ». Il élit sépulture au cimetière d'Euzet, ce qui était encore toléré. (Arch. dép. Gard - 2 E 77/11 - f° 115 v°)

Théodore et Marie ont alors deux fils: Pierre et Barthélemy. Le cadet est probablement décédé en bas âge, et il n'apparaît plus par la suite. Marie, enceinte au décès de Théodore, donnera le jour à Marguerite, qui épousera Estienne Bernard, cordonnier à Vendras (Lussan) par C.M. du 19-01-1710.

Son beau-père, âgé, ne peut guère venir en aide à Marie, surnommée *la Mazelette*. Il semble être décédé vers 1691. C'est donc seule qu'elle fait front courageusement à l'adversité. Tout en élevant ses enfants, elle doit cultiver les terres à une époque où les récoltes sont saccagées, le cheptel volé, les maisons pillées par la troupe, où les sols ne sont plus amendés faute de bétail, où les paysans sont conduits à la ruine. Et la situation ne s'améliorera pas au siècle suivant, les intempéries récurrentes s'ajoutant aux persécutions qui ne cessent pas. Pour l'instant, elle doit tenir bon en attendant que Pierre, le seul sur qui elle puisse compter, soit en mesure de prendre le relais, et, dès qu'il est en âge et en capacité physique de porter un outil, il aide aux travaux des champs, probablement avec dynamisme: son surnom, *Mazelet,* reflète-t-il le caractère de sa mère ?

## Pendant la guerre des camisards

Mais le sort s'acharne sur les protestants, la guerre couve, et, dès le dimanche 27 août 1702, Jean Cavalier et une poignée d'hommes décident de constituer une troupe, qui s'implantera dans les bois surplombant Euzet. Les paysans de la région les rejoignent, particulièrement ceux des villages les plus proches. Pierre Peladan, fait partie de ceux-ci. Après sa magistrale victoire à Martignargues le 14 mars 1704 sur les troupes royales, Jean Cavalier subit, le 16 avril, un cuisant échec à la deuxième bataille de Nages, dans laquelle il a été entraîné par François Terrien - curé de Montpezat et chef de l'espionnage du maréchal de Montrevel, qu'il connaissait et à qui il accordait sa confiance. Fatigués, démoralisés, parfois blessés, quelques rescapés de la troupe défaite, ainsi que leur chef, parviennent à s'échapper, et s'égrènent à travers bois, par des sentiers détournés, pour s'acheminer vers Euzet, où, victimes d'une dénonciation monnayée, ils sont surpris le 19 avril. Ce même jour, Marie Mazelet avait eu le salutaire réflexe de fuir en

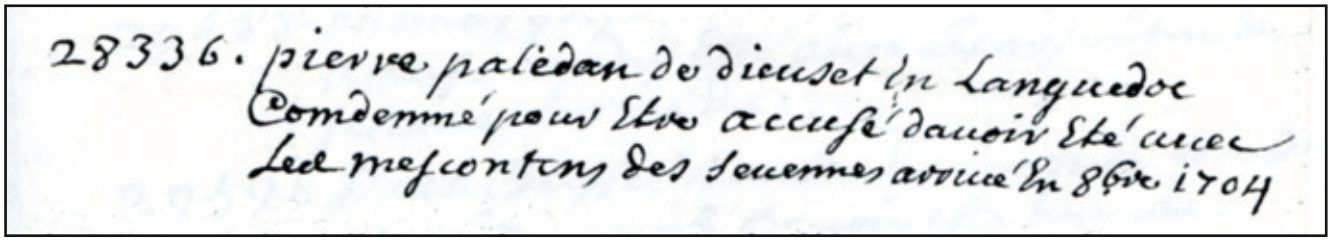
28336. pierre palédan de dieuset en Languedoc
Condemné pour Etre accusé d'avoir Été avec
Les mecontens des Cevennes arrivé en 8bre 1704

*Extrait d'un rôle des galériens tiré des Papiers Court volume 11 à la BPU de Genève*

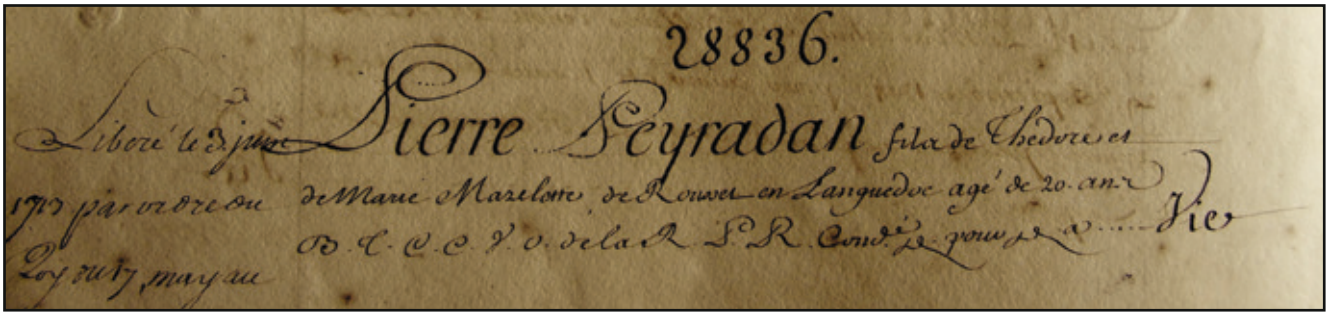
28836.
Pierre Peyradan fils de Theodore et
de Marie Mazelotte de Rouvet en Languedoc agé de 20. ans
B. T. C. C. V. O. de la R. P. R. Condd. pour idem

*Extrait du registre des galères 1/O/103-1 des Archives du Port de Toulon. Les abrégés de la dernière ligne se lisent : B(onne) T(aille) C(heveux C(hatains) V(isage) O(vale) de la R(eligion) P(rétendue) R(éformée) condamné idem pour idem.*
*Idem pour idem renvoie à la condamnation du premier de la série : par jugement de mr le maréchal de Villars rendu à Uzès le 29 septembre 1704, pour avoir été trouvé avec des armes, poudre ou plomb contre les ordonnances du roi. Genève*

forêt avec sa fille Marguerite suffisamment tôt pour prendre assez de champ avant la tombée du jour et échapper au massacre de la combe de Saint-Chamand, comme à celui perpétré dans l'après-midi du lendemain sur le *plan* du village par le lieutenant général de La Lande[1].

La découverte des grottes ainsi que la prise des magasins d'Euzet par ce militaire sonnent le glas des projets de Jean Cavalier. Le maréchal de Montrevel quitte le Languedoc le 21 avril pour rejoindre sa nouvelle affectation en qualité de commandant en chef en Guyenne[2] où, fidèle à lui-même, il se complait en la compagnie des dames de sa qualité, auprès desquelles il se montre toujours aussi empressé. Il n'apprécie pas d'être dérangé de nuit par des soulèvements de paysans affamés et agit, en ces occasions, avec la cruauté que lui attribue, dans ses « *Notes historiques…* » l'abbé Achille Foulquier[3], plus indulgent pour son successeur à Alès, le maréchal de Villars, arrivé le 21 avril 1704, dont le prélat apprécie : *sa douceur, sa modération*.

Le nouvel arrivant poursuit aussitôt l'action engagée auparavant, accentue les mesures déjà prises et renforce la pression sur les populations par le biais de tout un enchaînement de décisions coordonnées ( proclamations, ordonnances, menaces suivies d'exécution, arrestations des anciens camisards, multiples condamnations aux galères….). Les incarcérations se multiplient, les prisons (Alès, Montpellier, Nîmes, Saint Hippolyte du Fort, Sommières, Uzès) sont pleines.

## Arrestation, condamnation, captivité (1704-1713)

C'est dans ce contexte que Pierre Peladan est amené à Uzès, à une date non déterminée : toutes les instances habilitées à juger dans le cadre de l'ancien droit sont à l'oeuvre, le rôle bien encombré, si bien que le délai écoulé entre le moment de l'arrestation et celui de la condamnation ne peut être évalué précisément.

Trois de ses camarades, Mathieu Jalabert, Antoine Fontanieu, Claude Pongy, se rendent, le 26 août 1704. *Le Dictionnaire des camisards* nous renseigne sur l'année présumée de leur naissance : 1684 à 1686. Selon la même source, ils avaient été précédés la veille, dans la même démarche par Jacques Duplan, leur aîné, âgé d'environ 44 ans, qui fait apport de son fusil.

Le 29 septembre 1704, après le prononcé du

1 Pour plus de détails, voir Robert Peladan Jean Cavalier et Euzet- Société Historique de l'Uzège - n° 42.

2 Il sera rejoint à Bordeaux par Monsieur de Tarnaut, colonel du régiment éponyme, qui se distingue par des activités mondaines extramilitaires.

3 «…le maréchal Nicolas de Montrevel qui, d'après certains auteurs, fusilla, pendit, brûla et saccagea sans merci…» - *Notes historiques sur les paroisses des Cévennes* - Tome 1, p. 132.

jugement portant leur condamnation aux galères à vie, trente prisonniers, dont Pierre Peladan, sont conduits à Nîmes et menés à Marseille pour purger la peine correspondant à leur crime: « *avoir été trouvé avec des armes, poudre ou plomb* ». Sept d'entre eux décèderont dans les fers.

Durant la captivité de Pierre, *la Mazelette* continue, courageusement, à faire face. Malgré l'absence de son fils, en dépit de la situation locale, elle surmonte tous les obstacles qui se dressent devant elle, et, notamment, honore les obligations dont elle a héritées : à titre d'exemple, elle assume la charge des dots prévues par les testaments de ses beaux-parents: 60 l. + 30 l. pour chacune de ses cinq belles-sœurs (au moins, d'après les actes notariés trouvés: 15 l. à Marguerite - 90 l. à Claude – dont une quittance de M° Jean Camroux le 19-10-1704...) et, plus tard, (1710 ), celle de sa fille Marguerite pour 100 l. du chef de Théodore, en exécution des dernières volontés dont il avait fait état.

## Libération et suite de sa vie

Ceux des galériens arrivés ensemble à Marseille par convoi du 3 octobre 1704 qui ont survécu aux conditions extrêmes de leur détention seront libérés. Pouvaient-ils quitter le terroir, abandonner leur famille, leurs tombeaux, et tenter de franchir la frontière de la liberté ? Six de ses camarades de banc émigreront. Devaient-ils rester sur cette terre qui les a vu naître, où reposent les leurs, où sont tous leurs souvenirs ? Ce cas de conscience ne se pose pas pour Pierre Peladan lorsque, le 3 juin 1713, ses chaînes sont brisées. Il ne s'exile pas et rejoint le mas aux pierres usées par le soleil : il sait que sa place est auprès de la Mazelette.

Il contracte mariage avec Gabrielle Chazel, fille d'Antoine et de Louise Bernaras, d'Euzet, par acte rédigé le 30 septembre 1714 en la baraque du seigneur de Malérargues[4]. En cette circonstance, Pierre reçoit de sa mère 150 l. et deux bagues d'or. (Arch. dép. Gard- 2 E 23/433 f° 465 v° - 5 folios). Les deux familles sont protestantes. Le mariage religieux est célébré en l'église de Saint-Jean-de-Ceyrargues le 11 novembre 1714, en l'absence des parents des nouveaux mariés. Une mention inhabituelle est portée par le curé dans son acte: «…*par permission de Monsieur Despinseille, vicaire général en l'Evêché d'Uzès du 4me Novembre passé*…», de quoi s'agit-il ?

Pierre a retrouvé ses amis d'enfance, et ils l'accompagnent à la cérémonie (Claude Pongi, les Jalabert...). Signatures : Peladan, Pongy, Condamine.

Pierre Condamine est alors vicaire perpétuel d'Euzet, dont l'église n'était plus utilisée depuis son incendie par les hommes de Cavalier le 16 janvier 1703, mais la communauté a pris en charge les réparations utiles pour rendre ce lieu au culte, et le mariage du 11 novembre 1714 est, pour les habitants du village, la dernière cérémonie catholique célébrée hors de la paroisse.

Entre 1716 et 1732, le couple aura sept enfants. L'aîné des garçons sera prénommé Barthélemy, par référence au petit frère décédé prématurément, et dont le souvenir n'a pas quitté Pierre.

Pierre est cité vivant en 1744. Lors de son décès, la proximité immédiate de la clastre aurait-elle constitué un obstacle majeur à une inhumation nocturne hors le cimetière ? Les deux curés en fonction jusqu'à la Révolution après le décès du vicaire Pierre Condamine ont laissé un très mauvais souvenir. Au nord de son mas, son jardin, aujourd'hui disparu sous les constructions, faisait face au cantonnement militaire mis en place par le comte de Broglie dès 1702 dans une grande bâtisse transformée en caserne aussitôt après l'assassinat, par la troupe, de son propriétaire le maître verrier noble François de Clauzel, sieur de Vallongue, et l'expulsion concomitante de sa veuve. La durée de cette occupation reste à déterminer.

La sépulture de Pierre est dans la bergerie du mas, située à quelque vingt mètres de la naissance du chemin du four. Les propriétaires actuels en ont muré la porte qui donnait accès à la voie publique, et ont conservé un jour au dessus de l'ouverture d'origine[5]. Il y repose auprès de sa mère, de sa femme Gabrielle, et de deux de ses petits-enfants décédés à la naissance, avant l'Édit de Versailles de novembre 1787.

Dans une lettre adressée à M. de Chamillart, secrétaire d'Etat à la guerre, le 5 juin 1704, le maréchal de Villars écrivait, à propos de Jean Cavalier: « …C'est un paysan du plus bas étage…» ( G. vol. 1796 - f° 149 )

Ces paysans du plus bas étage n'ont pas eu à rougir du chemin parcouru. Ils savaient que, grâce à la voie ardue choisie, à la fin de la vie, quand le soir tombe et que l'ombre descend, le soleil pourrait se coucher sur eux, il rayonnerait le lendemain pour les générations suivantes.

4 C'est sans grande difficulté, à l'occasion de la disparition de leurs propriétaires, que les Malérargues ont pu acquérir les terres de la Boze, d'où sourdent les eaux d'Euzet. Ils ont alors fait édifier la baraque pour y recevoir les curistes, parmi lesquels le maréchal de camp de Julien, le lieutenant général de La Lande et autres colonels, revenus, sans vergogne, en villégiature, se reposer sur les lieux mêmes de leurs exploits.

5 Le croquis ci-joint permet de mieux situer chacun des éléments fonciers évoqués.

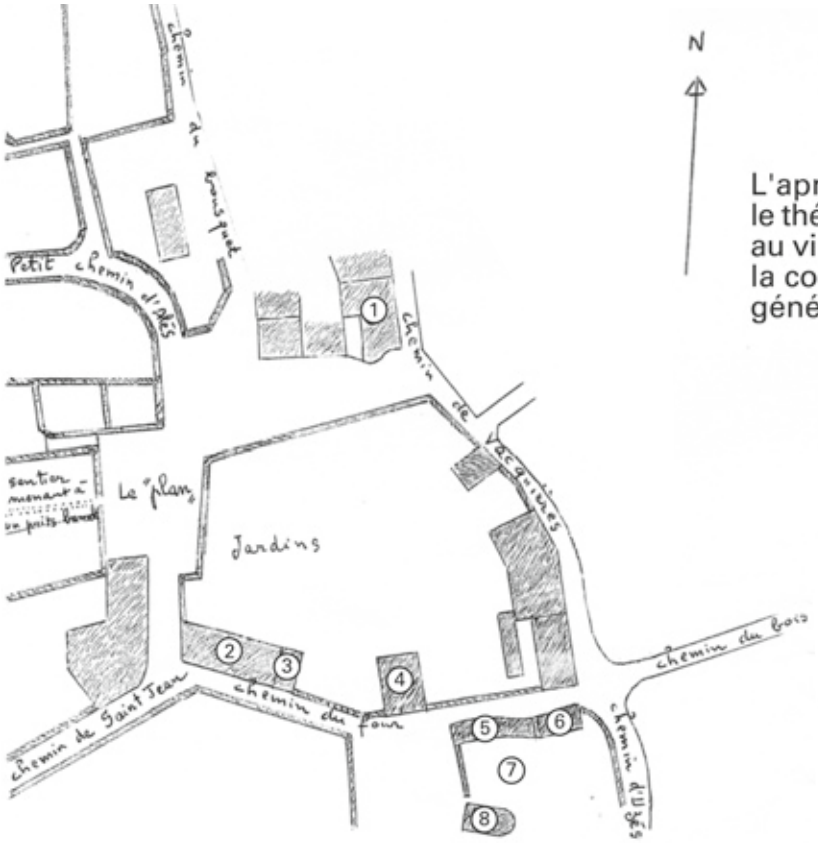


## EUZET

### Le "plan" et ses abords au début du XVII^e siècle

L'après-midi du 20 mars 1704, le "plan" est le théâtre de l'assassinat des habitants restés au village, après la tuerie du 19 au soir, dans la combe, par les hommes du lieutenant général de La Lande.

1. maison transformée en caserne
2. mas Péladan
3. bergerie du mas
4. clastre
5. four commun
6. maison commune
7. cimetière
8. église

## *Photos et commentaires de Michel Wienin*

*Maison transformée en caserne. Le bâtiment actuellement visible au coin de la rue A. Bernardy et de la rue du temple me paraît avoir été à l'origine un petit appentis rural surélevé, accolé à une habitation plus ancienne, peut-être XVII^e siècle.*

*Mas Peladan, au coin de la rue du Bourrelier. L'élévation semble en partie d'origine mais le bâtiment a été surélevé au 18^e ou au 19^e siècle. C'est tout de même le vestige le mieux identifiable.*

*La partie basse, voûtée est probablement ancienne mais sans élément caractéristique visible de l'extérieur. Bâtiment contreforté et surélevé avec le précédent.*

*Clastre. Bâtiment détruit remplacé par une petite place et la bibliothèque municipale récente.*

# L'impact de la guerre dans nos familles : une génération perdue

**par Les historiens en herbe**

Les élèves du collège La Regordane à Génolhac :
6e : Albin Brasseur, Romy Foissotte, Matéo Stroussel, Enzo Bruges.
5e : Clémence Chambon, Guillaume Dumas, Anne-Sophie Le Bellego, Zoé Oziol.
4e : Cyril Agniel, Andréa Gonnet, Yann Hurtel, Quentin Nicolas, Alicia Sorbier.
3e : Noé Mailland, Loan Sanchez.

Pauline Roux, Centre de documentation et d'archives du Parc national des Cévennes, Patrice Fabrigoule professeur d'histoire au collège de Génolhac, Marie-Lucy Dumas historienne, Henri Martin du Souvenir Français.

Lors du centenaire de la première guerre mondiale nous avons voulu travailler sur les impacts de cette guerre dans notre région. Nous les historiens en herbe dans le cadre de l'école, après les cours nous avons commencé à travailler à partir du questionnaire fourni par le professeur d'histoire Patrice Fabrigoule à tous les élèves du collège de la Regordane.

Au bout de deux mois de travail, nous sommes passés de connaissances générales à des connaissances approfondies qui nous ont sensibilisés et qui nous ont permis de nous rapprocher de nos grands-parents et de la mémoire de notre famille. Ce sont des faits qui ont touché nos arrière-arrière-grands-parents ou arrière-arrière-grands-oncles.

**1) Les familles touchées**

L'abondance des documents apportés par les élèves ; des photos, des documents papiers, des objets montre que dans toutes les familles il y a eu au moins une personne touchée par cette guerre : un mort, un blessé ou un témoignage sur la guerre.

Voici quelques éclairages sur des archives inédites qui nous ont particulièrement touchés et émus.

**Objets rapportés par les soldats, l'art des tranchées :**

Conservés par les familles, ces objets mémoriels sont rattachés au souvenir de ceux qui sont morts, conservés dans des boîtes ou des tiroirs ou encore trônant sur une cheminée. Notre recherche et notre regard leur donnent une « nouvelle vie », très émouvante.

*Bague, plaque de matricule : Prescylia Vincent 5ème*

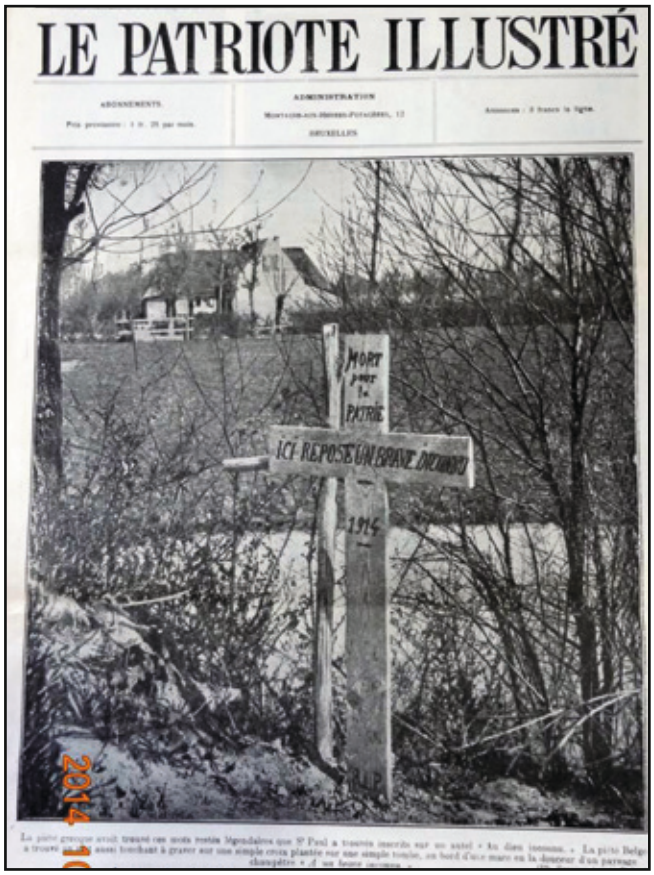
LE PATRIOTE ILLUSTRÉ

*Le Patriote illustré, uniforme belge : Albin Brasseur 6e*

Obus sculptés : ces objets de « mort » sont sculptés par les soldats pour « tuer le temps », où ils écrivent les noms d'épouses, de mère, de filles, au milieu de fleurs, un contraste sur le noir de la guerre.

*Un obus sculpté, Guillaume Dumas 5e*

*Un sabot blague à tabac, grand-père de Marie-Lucy Dumas*

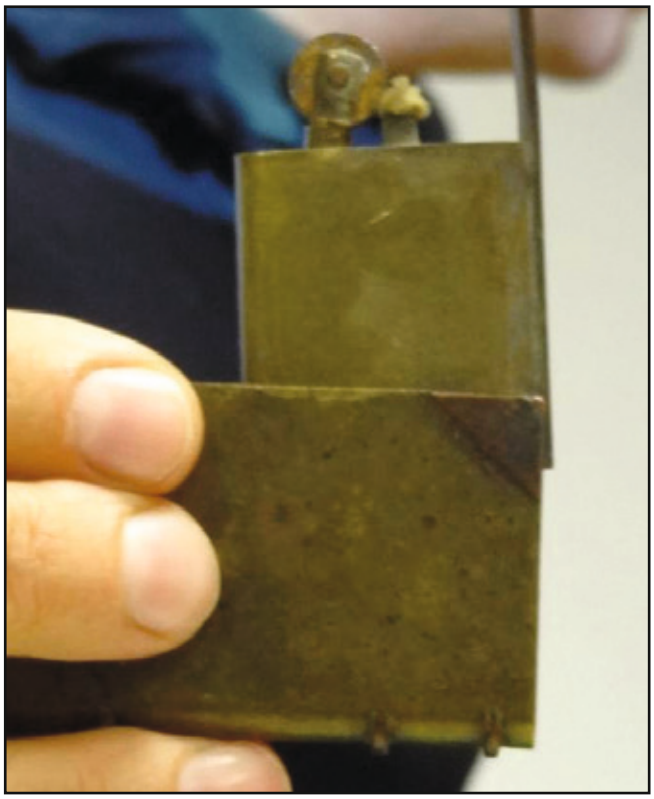

*Un briquet/livre, Gabriel Vereecke 5e*

*Pauline Roux : Croix de Guerre avec le ruban des opérations extérieures (Balkans).*

*Des jumelles d'observation : archives Thibault Bernabe, 3e.*

Nous avons rencontré Henri Martin responsable du Souvenir Français dans notre région. Cette association, créée en 1887 garde le souvenir des soldats morts, par l'entretien de tombes et de monuments commémoratif et transmet le flambeau du souvenir aux générations successives.

Cette association avait participé à l'élaboration et au financement d'un voyage de mémoire avec les 3ème du collège en 2012 à Oradour-sur-Glane, ravivage de la flamme du soldat inconnu (Midi Libre, 22 mai 2012).

**2) Destins individuels :**

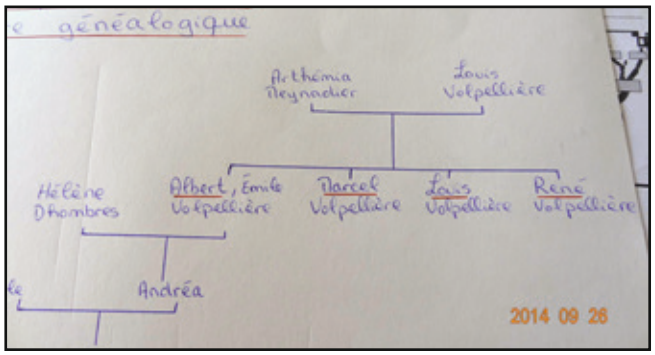


*L'Arbre généalogique de Manon Coste 3e : 4 frères mobilisés durant la Grande Guerre, la guerre a décimé la famille Volpellière.*

*Louis fut soldat au 46ème régiment des chasseurs alpins, mort au combat le 16 juin 1915 à Braunkopf.*

*René, soldat au 158e régiment d'infanterie, porté disparu le 8 juin 1915 en pleine offensive d'Artois.*

*Marcel, 32e régiment d'infanterie, fait prisonnier de guerre en septembre 1914. Meurt de ses blessures en 1919.*

*Albert est blessé au front et hospitalisé.*

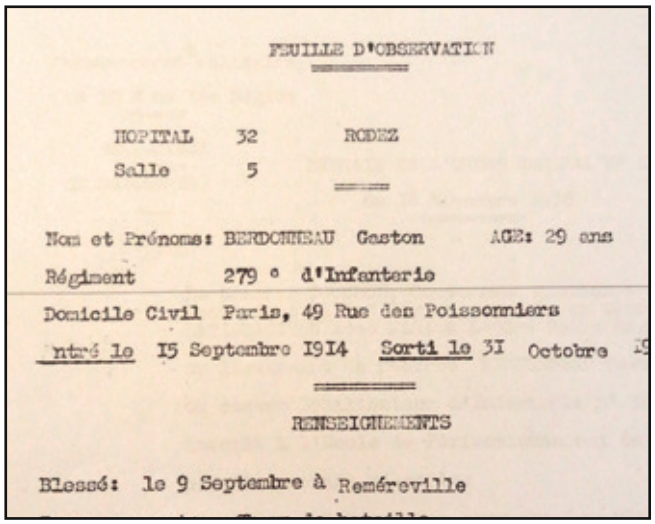

FEUILLE D'OBSERVATION

HOPITAL 32 RODEZ
Salle 5

Nom et Prénoms: BERDONNEAU Gaston AGE: 29 ans
Régiment 279 e d'Infanterie
Domicile Civil Paris, 49 Rue des Poissonniers
Entré le 15 Septembre 1914 Sorti le 31 Octobre 19

RENSEIGNEMENTS

Blessé: le 9 Septembre à Remérevillе

Gaston Berdonneau, un destin extraordinaire : (*Gwenaël Ribot 6e et Clara Ribot 4e*)

Cet officier appartint au 279e régiment d'infanterie, blessé le 9 septembre à Reméreville. Lieutenant au 408e RI, citation ordre de l'armée, il sort vivant de la guerre et continue une carrière d'industriel. Il a reçu les décorations suivantes : *Médaille militaire (mars 1916) - Croix de Guerre avec palmes (avril 1916) - Citation à l'ordre de l'armée (août 1916) - Chevalier de la Légion d'Honneur (juin 1920) - Officier de la Légion d'Honneur (juin 1957).*

- Né le 20 août 1885 (jeudi) - «47 rue Jacob» - Paris (6ème), Ile-de-France,
- Décédé le 6 juin 1964 (samedi) - «151 rue de Sèvres» - Paris (16ème), Ile-de-France, à l'âge de 78 ans
- Industriel - Représentant des Chemins de Fer Français, Délégué au Commissariat Général au Tourisme en Italie - Directeur d'entreprise (Source Geneanet, article Didier Lavallade).

***Les enfants d'Edmond Chaboche le créateur de la Salamandre :*** extraits du journal de Rosa Margarita Chaboche. (*Archives familiales Zia Demy 3ème /Margo Salva 3ème*).

La ***salamandre***, poêle en fonte, mobile, à combustion lente, fabriquée entre 1883 et 1953, à 700 000 ou 800 000 exemplaires est un succès technique, commercial et artistique. C'est un appareil révolutionnaire car il peut être déplacé d'une pièce à l'autre sans être éteint. Mis au point par Edmond Chaboche qui eut 3 fils qui participèrent à la première guerre mondiale.

« *De 1890 aux années 1920 : la Salamandre eu un très gros succès au point que la marque est devenue un nom commun, un peu comme « frigidaire » plus tard.* » Christian Descheemaeker.

Par contre depuis le Petit LAROUSSE 2005, le sens de « poêle à combustion lente » a disparu.

### 3) Témoignages d'anciens poilus.

Les documents et les lettres des poilus décrivent une réalité que l'on comprend mieux, après avoir étudié cette guerre. On est frappé par le fait que les « poilus » écrivent à leur famille, avec des fautes, mais des lettres toujours lisibles. Notre professeur Patrice Fabrigoule nous a d'abord montré la masse de lettres écrites par un de ses ancêtres Hippolyte, avec lesquelles il a écrit son diplôme d'histoire contemporaine (DEA). Elles étaient entassées dans une boite à sucre.

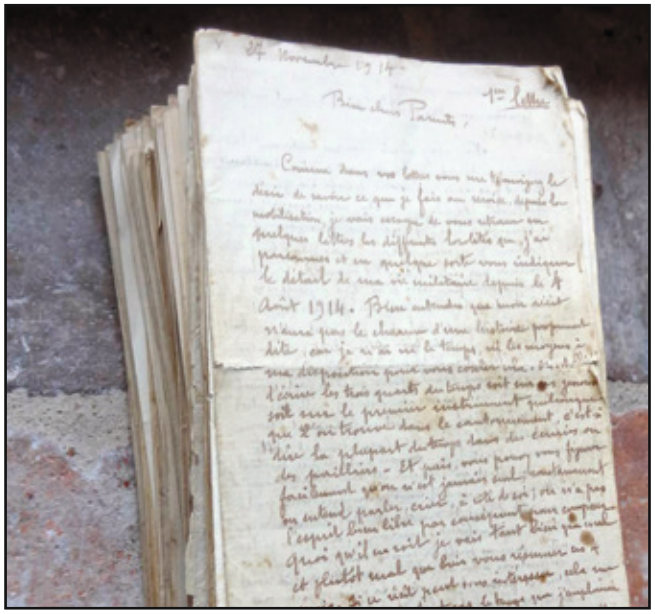

***Correspondance entre un poilu et son épouse***

Il s'agit d'Elmir Artigues, né le 4 février 1871 à Génolhac, époux de Mathilde. Ils habitent au Fesc à Vialas. Il est mineur de profession. Il est réformé définitivement le 14 novembre 1917 et rentre alors à Vialas. Il décède le 17 juin 1919 des suites d'une thrombose (survenue au front) ayant entraîné une hémiplégie.

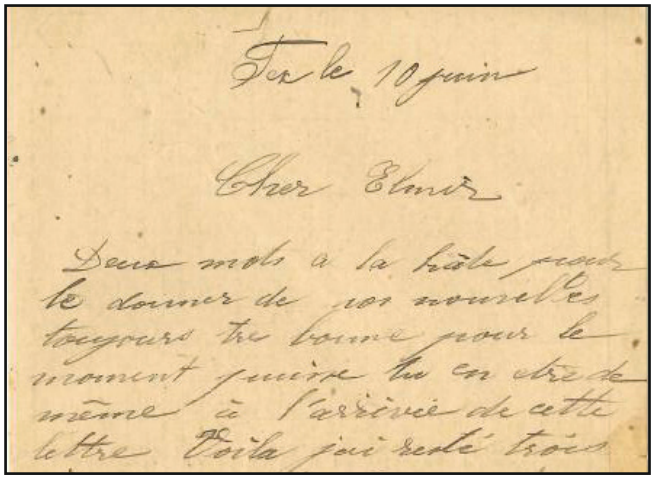
Fesc le 10 juin

Cher Elmir

Deux mots à la hâte pour te donner de nos nouvelles toujours très bonne pour le moment puisse tu en être de même à l'arrivée de cette lettre Voilà jai tenté trois

*Lettre d'Elmir*

L'épouse écrit à son mari, elle décrit sa situation à la ferme, l'élevage des vers à soie, l'éducation des enfants… Cela nous permet d'approcher le fait que les femmes restées seules à la ferme avaient beaucoup de difficultés pour l'entretenir.

*Fesc, le 10 juin*
*Cher Elmir*

*Deux mots à la hâte pour te donner de nos nouvelles toujours très bonnes pour le moment, puisses-tu en être de même à l'arrivée de cette lettre. […]*

*Aujourd'hui bon matin nous avons débité les vers à soie de la 4e mue et ils sont bien jolis pour le moment et ont bon appétit. Dans ta lettre tu nous dis d'être prudents mais je le sais car les muriers ne sont pas solides, aussi pour toute sûreté mon père tombe les jets et nous autres nous les ramassons par terre. Cela fait que nous risquons moins de nous tomber et nous abîmons moins le blé et cela nous avance d'ouvrage car comme cela ils se taillent à mesure. Nous avons, mon père et moi, rentré une bonne partie de notre foin, la moitié du pré. Aujourd'hui encore malgré tout notre travail je veux faire du pain, je me dépêche à faire ta lettre car je veux aller pétrir.*

*Ne te fais pas du souci pour nous, c'est de toi qu'il est question car ici nous nous débrouillons mais toi c'est autre chose. J'espère que ma lettre te trouvera en bonne santé. Reçois de toute la famille réunie nos meilleurs baisers, ton épouse M. Artigues.*

*[…]*

Son époux répond sur la même lettre : il compare l'orage et la pluie aux obus et à la mitraille, pour éviter la censure, mais n'hésite pas à écrire les mots « tuerie actuelle » pour désigner les batailles et il essaie de rassurer son épouse avec humour : « *les boches veulent vider les souliers* ».

*Aux armées, le 14 juin 1916*
*Chère Mathilde et petites*

*C'est avec un réel plaisir et bonheur que je lis en votre lettre du dix courant que vous êtes tous en bonne santé. De mon côté la santé est à peu près parfaite […].*

*Hier je vous annonçais la pluie torrentielle, aujourd'hui c'est pareil sinon davantage. C'est par averses que nous la recevons. En ce moment il tonne fort de tous côtés, soit des nuages, soit du côté des boches, lesquels paraissent fortement énervés. Est-ce la pluie qui en est cause ? Ca pourrait bien être qu'ils voudraient sortir de leurs tranchées probablement pleines d'eau et grimper sur le parapet afin de vider les souliers. C'est surtout*

*du côté de l'endroit où se livre la grande bataille que ça cogne le plus fort et le plus souvent, à peu près d'une façon ininterrompue. Par moment c'est le fracas épouvantable, rien que de l'entendre c'est ce qui doit être terrible pour ceux qui y sont. Mon collègue Bourrillon qui est parti en date du 26 mai pour le 279e m'écrit qu'ils ont terminé leur instruction, c'est-à-dire appris toutes les notions qui ont trait à la guerre, plutôt tuerie actuelle, et quitté la compagnie d'instruction pour rejoindre leurs compagnies respectives, lesquelles occupent un secteur de première ligne du font. D'ailleurs je le savais de par les sergents qui les ont remplacés au 124e. Ceux-là nous ont raconté comment ça s'est passé. Eux sont heureux de s'en être pu tirer, quoique le secteur où ils se trouvaient n'était pas bien mauvais, pas plus dangereux que là où nous sommes actuellement.*

*Dans l'espoir que ma lettre vous trouve tous bien portants, je termine en vous transmettant toutes mes pensées et bons baisers.*

*Artigues*

*Cette lettre a été confiée au centre de documentation et d'archives du Parc national des Cévennes par Jean-Pierre Olivier.*

Cette lettre a été lue par Zoé, Julie Boulenger, Nina Barberio, Loan Sanchez, Thibault Bernabe, Romy Foissotte et Marie Agniel, lors de la cérémonie du 11 novembre à Génolhac.

*Les élèves devant le monument aux morts à Génolhac*

**4) Contact avec la réalité : le monument aux morts de Génolhac**

Lors de la visite à la mairie de Génolhac où est placé le monument aux morts, on a pu dépouiller le dossier des morts aux combats qui révèle 42 noms et 128 mutilés, la perte de population est de 16% entre 1911 et 1921. On a déplié les affiches qui donnent la liste des effets, objets et papiers trouvés sur des soldats tués dont l'administration ignore le nom, dans le but d'identification par les familles.

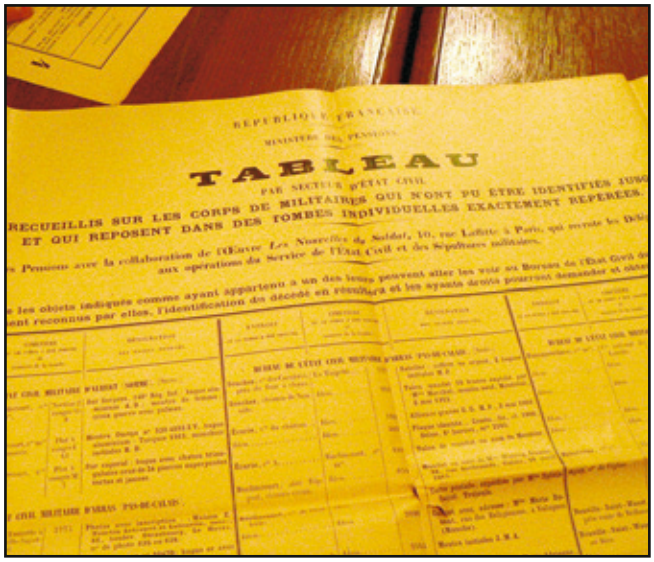


*L'affiche*

***Sources***

Archives familiales des élèves du collège de la Regordane.

Archives familles Roux, Dumas et Fabrigoule.

Archives municipales, affaires miliaires 1 H 7 (morts de la guerre de 1914-1918).

Le monument aux morts de Génolhac et des autres communes des élèves.

Les registres d'état-civil de Génolhac, décès 1913-1922.

Document audio : témoignage d'un poilu de Génolhac, archives famille Jean-Pierre Olivier.

Lettre d'Elmir Artigues, livret militaire, archives Jean-Pierre Olivier.

Objets de l'art des tranchées, familles diverses.

***Sitographie***

Mémoires des hommes, morts de 14-18, ministère de la défense.

Geneanet, pour les généalogies.

***Bibliographie***

*Le journal d'Hippolyte Borie,* DEA, Histoire contemporaine, Patrice Fabrigoule, 1998, UPV III, Montpellier 3, 1072 p. Un frère des Ecoles chrétiennes qui raconte son expérience de ses 4 années de guerre au 117ème RIT.

Pages des ouvrages de Marie-Lucy Dumas consacrés aux monuments aux morts de Malons, Aujac, Bonnevaux, Génolhac et Ponteils. Pour Génolhac, tome 2, pp. 224-225.

# Arthur Ranc (1831-1908)

## Sa famille. Ses combats. Ses relations avec Marcellin Pellet

**par Olivier Poujol**

*Seconde partie*

## Les combats d'un Républicain. Ses relations avec Marcellin Pellet.

Raymond Huard a rédigé en 2011 une étude consacrée à *Un républicain gardois méconnu Marcellin Pellet, député, diplomate, historien et collectionneur* (1849-1942). *Un homme et une collection* (chez l'auteur, à Nîmes). Il relève l'attachement et l'admiration que Marcellin Pellet éprouvait à l'égard d'Arthur Ranc. L'engagement républicain de Ranc a été analysé dans de nombreux écrits. Nous ne pouvons résumer en un article une vie politique très connue, mais nous souhaitons en relever quelques moments, ceux où le parcours de ce grand républicain a croisé le parcours de Marcellin Pellet. Deux républicains d'origine cévenole, l'un, Marcellin Pellet, de religion protestante, l'autre, Arthur Ranc, de religion catholique (ce qui, selon l'opinion commune paraît moins courant), se sont rencontrés dans un même combat pour les valeurs de la République et une conception exigeante de la citoyenneté. Nous avons été amenés à nous intéresser à Ranc par la lecture de cette étude de Raymond Huard, historien du mouvement républicain dans le Gard.

*Arthur Ranc. Source Wikipédia.*

## Marcellin Pellet

Marcellin Pellet est né en 1849 à Saint-Hippolyte-du-Fort. Après ses années de lycée à Montpellier, il poursuit des études de droit à Paris. Il s'immerge, en jeune étudiant républicain, dans l'atmosphère bouillonnante de la fin du Second Empire. Il commence à écrire dans la presse d'abord en 1869 dans *L'indépendant du Midi,* journal républicain fondé à Nîmes dont il devient un correspondant dans la capitale, avant de collaborer entre décembre 1869 et 1870 à *La Cloche,* journal satirique républicain fondé à Paris en 1868 et que dirigeait Louis Ullbach. Il y fait la rencontre d'Arthur Ranc. Mobilisé dans le 1er bataillon de la Garde Mobile du Gard en septembre 1870, il est fait prisonnier de guerre près du Mans en janvier 1871. Il passe deux mois hivernaux de captivité à Stettin, en Poméranie, avant d'être libéré en mars. De Stettin, il écrit à Arthur Ranc :

*Marcellin Pellet. Source Wikipédia.*

*Stettin, le 16 février 1871.*

*Mon cher représentant,*

*Je viens de voir dans un des rares journaux français qu'on laisse parvenir jusqu'à nous, le résultat des élections à Paris. C'est avec un bien grand bonheur que j'ai vu votre nom parmi les premiers de la liste, et je viens, au risque d'être indiscret, vous offrir mes biens sincères félicitations.*

*Voilà un mois que j'ai été pris au Mans (13 janvier), après quatre jours de combat, en protégeant avec ma compagnie la retraite du 21° corps. Nous sommes internés à Stettin, ville très froide et encore*

*plus ennuyeuse. J'ai vu de trop près l'horrible débâcle de l'armée de la Loire pour croire qu'on puisse continuer la guerre, mais j'ai eu l'honneur d'être pris à la dernière bataille et d'avoir été dans la faible mesure de mes forces, utile jusqu'au bout de la lutte. Faites-nous la paix, si vous le pouvez, sauvez le territoire, réorganisez l'armée et un jour ou l'autre, nous aurons notre revanche. Ceux qui ont fait la guerre de 1870, j'en parle par expérience, ont trop souffert dans leur patriotisme de la victoire des Prussiens et, au point de vue matériel, des privations et des mauvais traitements que les Allemands leur ont fait endurer, pour ne pas saisir avec joie ou avec colère l'occasion d'une revanche. Je crois connaître assez votre talent et votre courage et votre vaillante énergie pour savoir que vous serez à l'Assemblée Nationale, un des plus fermes, un des plus utiles défenseurs de la cause républicaine.*

*Agréez, avec tous mes voeux, l'assurance de ma profonde estime, et croyez à ma reconnaissance pour toute la bonté que vous m'avez témoignée à La Cloche.*

*Salut et fraternité*

*Marcellin Pellet*

*Sous lieutenant à la Mobile du Gard, 1er bataillon, 66° compagnie des prisonniers de guerre à Stettin*[1].

## Un opposant de la première heure à l'Empire

À vingt ans, Arthur Ranc et Jules Vallès (qui l'a raconté dans Le Bachelier) étaient au quartier Latin d'une joyeuse bande de jeunes républicains qui applaudissaient aux cours de Michelet et discutaient ferme de politique. Arthur Ranc est un opposant de la première heure au Second Empire. En 1851, il est sur les barricades pour s'opposer au coup d'État de Louis-Napoléon Bonaparte. Il prend part à plusieurs manifestations et est inquiété par la police. Impliqué en 1853 dans le complot de l'Opéra-Comique, il est enfermé à Mazas avec Jules Vallès avant d'être acquitté. Il fut condamné quelques temps après par un tribunal correctionnel à un an de prison pour affiliation à une société secrète. Après l'attentat devant le Théâtre-Italien (1855), il fut de nouveau arrêté et transporté sans jugement en Algérie en janvier 1856[2]. Le 24 juin suivant, il s'échappait. Des années après, Ranc dévoila les circonstances de son retour à la liberté dans un petit livre plein de bonne humeur : *Une évasion de Lambèse, souvenirs d'un excursionniste malgré lui*. (1885). Il se fixe en Suisse. Il subsiste dans ce premier exil en enseignant dans une institution de jeunes gens. L'amnistie de 1859 lui permet de rentrer en France. Il occupa quelques temps un emploi de correcteur à L'Opinion nationale. Il collabore au *Courrier du dimanche*, au *Nain jaune*, au *Journal de Paris*, à *La Cloche*, au *Réveil*, à *La Marseillaise*, au *Diable à quatre* et s'attire de fréquentes poursuites aboutissant à des peines d'amende et de prison. Il fournit des articles à l'*Encyclopédie générale*. Il manifeste une grande admiration pour Blanqui.

## Responsable et élu de la IIIe République

Après le 4 septembre 1870, proclamation de la République, il devint maire du IXe arrondissement de Paris. Il quitte Paris en ballon le 14 octobre et se rend à Tours puis à Bordeaux. Le 26 octobre 1870, Gambetta le nomme directeur de la sûreté générale. Il a un poste de haute responsabilité, avec d'autres hommes de confiance comme Cazot et Spuller, dans cette « administration Gambetta » en charge du pays de la fin de l'année 1870 au tout début de l'année 1871[3]. Il déploie une rare énergie. Il organise le renseignement et le contre espionnage militaire. Le 6 février 1871, lorsque Gambetta se retire, il donne sa démission. Le 8 février, il est élu représentant de la Seine à l'Assemblée nationale.

À la fin de l'année 1871, Marcellin Pellet est de retour à Paris pour finir ses études de droit. Il écrit régulièrement dans *Le Gard républicain*, collabore de nouveau à *La Cloche* et publie ses premiers articles et livres sur la Révolution Française. Il devient le secrétaire de Jules Cazot, député du Gard. En février 1876, il est élu au premier tour, avec 53% des voix, à la Chambre des députés pour l'arrondissement du Vigan. Il écrit très vite à Arthur Ranc, exilé à Bruxelles :

*Chambre des députés. Versailles, 15 mars 1876,*

*Cher Monsieur Ranc,*

*M. Spuller me donne votre adresse à Bruxelles; je m'empresse de vous adresser quelques lignes, non pour vous annoncer mon élection dans le Gard, vous avez dû l'apprendre par la voie des journaux, mais pour vous vous dire combien je regrette de ne pas vous retrouver sur les bancs de l'Union Républicaine. J'espère que nous aurons l'occasion de reve-*

1 Lettre insérée dans *Ranc, Souvenirs-Correspondance*. 1831-1908 (Paris, 1913).

2 Pauline Roland, Arthur Ranc, Gaspard Rouffet, *Bagnes d'Afrique, trois transportés en Algérie*. Introduction et notes de Fernand Rude. François Maspero, Paris, 1981.

3 Les départements furent administrés par les «préfets de Gambetta « (Vincent Wright, historien britannique). Voir notre article sur « Eugène Ducamp et Louis Laget, préfets de Gambetta » dans *Le Lien des Chercheurs Cévenols*, n° 174, juillet-septembre 2013.

*nir sur l'acte profondément injuste dont vous avez été victime, et que vous reprendrez votre place au premier rang parmi les défenseurs de la République. Malgré notre victoire, la situation est grave, elle peut se compliquer chaque jour, la Gauche Républicaine nous sera, je le crains, hostile et nous aurons à nous tenir sur nos gardes. Permettez moi de vous serrer la main, et de vous remercier encore une fois pour les bons conseils que vous m'avez donné autrefois à La Cloche.*

*Votre bien affectueusement dévoué. Marcellin Pellet*[4].

## Sous la Commune de Paris

Ranc avait voté à Bordeaux le 1er mars 1871 contre les préliminaires de paix, puis il démissionna. Il a défendu jusqu'au bout l'intégrité du territoire national. Plus tard, il recommanda un langage prudent sur les *provinces perdues*, soufflant à Gambetta la formule : « *Pensons y toujours, n'en parlons jamais* »[5]. Il fut élu le 26 mars membre de la Commune pour le IXe arrondissement de Paris. Il siégea à l'Hôtel de Ville jusqu'au 6 avril. Il fit partie des commissions de la justice et des relations extérieures et se retira lors du décret sur l'exécution des otages. Après l'entrée des troupes à Paris, Ranc fut élu en juillet conseiller municipal du quartier Sainte-Marguerite (XIe arrondissement). Bien que membre de la Commune, ne fut-ce que quelques jours, Ranc ne fut pas poursuivi tant que Thiers gouverna.

## Condamné et exilé

En novembre 1871, il devint un des principaux rédacteurs de La *République Française* que venait de fonder Gambetta. Il fut élu député du Rhône en mai 1873. Après la chute de Thiers, Ranc fut violemment attaqué pour son rôle dans les évènements de Paris sous la Commune. L'Assemblée fut saisie d'une demande en autorisation de poursuite, accordée à une large majorité le 19 juin 1873 après un rapport favorable de Pierre Baragnon, député du Gard (un monarchiste, avocat à Nîmes). Ranc fut traduit devant un conseil de guerre, mais réussit à gagner la Belgique. Une condamnation à mort par contumace fut prononcée contre lui le 13 octobre 1873. Il eut, au début de son second exil, un duel retentissant à l'épée, sur la frontière du Luxembourg, avec Paul de Cassagnac, polémiste anti-républicain : les deux adversaires furent blessés[6]. De Bruxelles, il continua sa collaboration anonyme à La *République Française*. En 1877, il écrivit sous le titre *De Bordeaux à Versailles* un ouvrage sur l'assemblée de 1871 et la République (1871-1875). Sa situation judiciaire l'obligea à faire signer le livre par son père, Mr. O. Ranc. Compris dans les premiers décrets d'amnistie signés en 1879 par Jules Grévy, il rentra aussitôt en France. Plus dévoué que jamais à Gambetta, il prend en 1880 la direction de la *Petite République Française*. Il est un des principaux rédacteurs du *Voltaire*. Il est élu député de la Seine en 1881, mais perd son mandat aux élections de 1885.

Marcellin Pellet est réélu pour l'Union Républicaine en 1877, puis en 1881. C'est un familier et un collaborateur de Gambetta. Il écrit dans de nombreuses revues et dans des journaux dont *La République Française*. Aux élections d'octobre 1885, il fut mis en minorité et se retira entre les deux tours. Il termine alors sa carrière parlementaire. À partir de la fin de l'année 1881, Marcellin Pellet fut chargé de la rubrique historique de *La République Française*, que tenaient avant lui Louis Combes et Georges Avenel. Il excella dans cette activité de journalisme historique et réunit ses articles dans les trois volumes des *Variétés révolutionnaires*[7]. Arthur Ranc donna un *Avant Propos* au premier volume publié en 1885 :

*Ceci n'est point une préface, le mot serait ambitieux. Je veux seulement en quelques lignes présenter au public le livre et son auteur qui est pour moi déjà un vieux camarade dans les luttes du journalisme et de la politique. Nos relations datent de La Cloche, ce journal des derniers temps de l'Empire, que quelques uns n'ont peut être pas oublié et qui disparut quelques jours avant le 4 septembre jugulé par le ministère Palikao (...). C'est là que Marcellin Pellet fit ses débuts de journaliste, et du premier jour, je fus frappé de la justesse de son esprit, du caractère personnel de sa pensée et de son style. Ce sont les meilleures qualités du publiciste, du critique, de l'historien. C'est aussi à cette époque que Marcellin Pellet publia son excellente monographie de Loustallot, le grand journaliste de la Révolution. Tous les morceaux qui composent ce nouvel ouvrage*

4 Lettre insérée dans *Ranc, Souvenirs-Correspondance*. (op. cit.). Eugène Spuller (1835-1896) est un compagnon important de Gambetta.

5 Ranc a préfacé en 1885 le recueil de Villemer et Delormel : *Les chansons d'Alsace-Lorraine*. Ces chansons « *diront là-bas ... que nous n'avons pas oublié* ».

6 Paul de Cassagnac serait l'inventeur du terme injurieux de « *La Gueuse* » désignant la République. *La Gueuse* est le titre d'un roman de Jean-Pierre Chabrol (*Les Rebelles*, tome II, 1966). Sur Ranc et le duel, voir *Le Jeu de l'épée* de Jules Jacob et Emile André, préfaces de P. de Cassagnac, A. Ranc et A. de la Forge, 1887. Ranc fut témoin de Clemenceau dans ses duels.

7 Marcellin Pellet : *Variétés Révolutionnaires*, Félix Alcan, Paris, trois volumes, 1885, 1887, 1890. Ces volumes reprennent des articles publiés dans *La République Française* (deux premiers volumes), *Le Temps*, *la Revue Bleue*, *la Revue Internationale de Rome* (troisième volume). Le premier volume comporte des chapitres sur Rivarol et sur le Camp de Jalès.

*ont paru dans La République Française. Nous avons toujours donné dans ce journal fondé par Gambetta, à côté des discussions quotidiennes et des articles de doctrine, une large place aux études sur la Révolution (...). Il est de mode aujourd'hui parmi les beaux esprits de médire de la Révolution. Cela pose un homme dans les salons et cela fait bien venir du parti des ducs (...). La Révolution est notre patrimoine; il ne faut pas le laisser entamer : les écrivains qui comme Marcellin Pellet se sont donnés pour tâche de le défendre et qui en même temps portent l'attaque chez l'ennemi, font une oeuvre utile, nécessaire. L'ouvrage que je recommande aujourd'hui et que je voudrais voir dans toutes les bibliothèques, se placera aux côtés des Episodes et Curiosités révolutionnaires de Louis Combes et des Lundis révolutionnaires de Georges Avenel.*

*Ranc*

L'essentiel de l'*Avant Propos* est une charge contre Taine qui dénigre la Révolution et diffame ses grands hommes. Pour la *Revue des questions historiques,* qui n'apprécie pas l'ouvrage, «*M. Ranc, dans sa préface rageuse, exécute en un tour de main M. Taine*». Ranc présente Marcellin Pellet en digne successeur de Louis Combes et Georges Avenel «*les deux hommes de France qui connaissaient le mieux la grande époque*» L'*Avant Propos* nous rappelle aujourd'hui la vigueur du débat sur la Révolution, toujours très vif à la fin du XIX$^{ème}$ siècle. Dans ce débat historique majeur du siècle, un défenseur de la République est porté, assez souvent, à être un écrivain de la Révolution[8]. En 1869, Arthur Ranc a réédité, avec une préface et des notes, l'ouvrage de Buonarroti : *Gracchus Babeuf et la conjuration des égaux*. Grâce à ses relations dans le monde politique, Marcellin Pellet obtint en 1886 un poste de consul à Livourne. Il entreprend une carrière diplomatique dont il va gravir les échelons dans différents postes à Livourne, à Naples, à Genève, au Guatemala, à Galatz en Roumanie, à La Haye, jusqu'à sa mise à la retraite en 1915. Devenu diplomate, Pellet avait abandonné sa contribution à *La République Française*. Marcellin Pellet fut un grand amateur de livres et assembla une splendide bibliothèque. Il prit des dispositions en 1936 afin de léguer sa collection à la ville de Nîmes. Le 21 novembre 1936, il écrit à Joseph de Loye, directeur de la bibliothèque de Nîmes, afin de signaler quelques pièces rares de sa collection : « *J'ajouterai à titre de curiosité Lucien Bonaparte et son temps par mon ami, le général Iung dans le premier volume duquel j'ai fait relier des autographes de Napoléon et de tous les membres de sa famille, un volume du* Diable à quatre *où j'ai recueilli tous les numéros écrits par Ranc ...*» Le Diable à quatre était un petit journal hebdomadaire d'opposition l'Empire, fondé en 1868. Ranc en écrivit intégralement 15 numéros entre le 19 juin 1869 et le 5 février 1870. Le titre du journal semble provenir du fait qu'il affichait quatre directeurs, Villemessant, Duchesne, Lockroy et un mystérieux Méphistophélès. Les articles étaient

8 Olivier Poujol : « *Marcellin Pellet (1849-1941) écrivain de la Révolution* », *La Révolution en Lozère*, actes du colloque de Mende de 1989. Conseil Général de la Lozère, Mende, 1990. (en réalité, M. Pellet est mort en 1942 : rectification de Raymond Huard).

*Les cérémonies en 1913 et son monument dans le hall de la mairie du IX$^{e}$ arrondissement de Paris. Source Gallica BnF.*

séparés par de petites figures de diable. Le Fonds Pellet de la bibliothèque de Nîmes est très important sur la Révolution Française sur laquelle sont réunis plus de 1100 titres et il comporte aussi les ouvrages de Ranc que Pellet acheta systématiquement. Marcellin Pellet est décédé en 1942 à son domicile, au hameau du Valdeyron, commune de Valleraugue. La donation de Marcellin Pellet fut versée en 1945 à la ville de Nîmes.

## Un sénateur, éminence grise

Ranc fut élu sénateur de la Seine en 1891. Le renouvellement de 1900 ne lui fut pas favorable. Il fut élu sénateur de la Corse en 1903 et exerça ce mandat jusqu'à sa mort. Auréolé de ses luttes contre l'Empire et de son long compagnonnage avec Gambetta (décédé le dernier jour de 1882), il est un homme influent dans les milieux dirigeants républicains de la capitale. Il reste une éminence grise. On le consulte pour former des gouvernements. Il n'y entre pas. Il se consacre avant tout à ses occupations de journaliste et prit dans la presse un rôle marquant, collaborant à un nombre considérable de journaux. En mars 1905, il accepte la direction de *L'Aurore* en remplacement de Georges Clemenceau, devenu président du Conseil et ministre de l'Intérieur. Il conserve cette responsabilité jusqu'à son décès en août 1908. Arthur Ranc fut plus à l'aise par la plume que dans la parole. Il ne fut pas un orateur; il n'intervenait pas dans les débats au Parlement; mais il a été un des premiers journalistes de son temps. En mai 1873, Touchatout consacre un numéro du *Trombinoscope* à Ranc, où, avec son mordant coutumier, il le peint bien : « *Au physique, Ranc est un homme trapu et de petite taille. Il porte des lunettes et sur les nerfs de La Patrie ; ses cheveux et son style sont très clairs. Ranc n'est point orateur, mais il est un homme d'action. Pendant que Jules Favre prononcerait un discours, il sauverait soixante-cinq Républiques. Bien qu'il ne s'explique pas avec éloquence, il dit nettement ce qu'il veut dire* » (livraison n° 90 du journal de Léon Bienvenu, avec en couverture un portrait par le dessinateur B. Moloch ). Dans *Le Figaro* du 20 septembre 1880, Emile Zola a écrit un article polémique célèbre sur Ranc intitulé *Un homme très fort*, où il juge comme très médiocres ses romans politiques : *Le roman d'une conspiration* et *Sous l'Empire*. Ranc avait écrit une série d'articles très critiques contre *l'Assommoir* que Zola ne lui pardonna pas. Il ne le trouve que « *médiocre* », à l'image de la classe politique du temps, malgré sa réputation « d'homme très fort ». Vers 1867, un ami lui montra Ranc sur le boulevard : « *C'est Ranc, me dit-il, un garçon très fort. Je regardai M. Ranc. Il me parut petit, la tête solide et l'oeil rusé* ». Sans qu'il y eut chez lui contradiction, Ranc fut à la fois admirateur de Blanqui et de Gambetta. Il avait d'un côté de la cheminée de son domicile parisien, place des Vosges, le masque mortuaire de Blanqui et de l'autre celui de Gambetta. Il fut l'ami de Georges Clemenceau, qui fonda avec lui en 1888 la Société des droits de l'homme et du citoyen contre la menace boulangiste.

*Ranc caricaturé par Moloch (Collection particulière).*

À ses obsèques civiles au cimetière du Père-Lachaise, le sénateur Strauss, au nom de l'Association des journalistes républicains que présidait Ranc, dit : « *La formation d'un si puissant esprit et d'un si haut caractère n'a pas été fortuite. Notre ami se plaisait à rattacher l'atavisme cévenol à l'éducation poitevine* ».

Un monument dédié à Ranc fut inauguré en 1913 dans la cour de la mairie du IXème arrondissement de Paris : un buste de Ranc, derrière lequel passe une République en bronze tenant une palme à la main. Le buste du sculpteur Camille Lefèvre a été fondu pendant l'occupation. Une rue Arthur Ranc fut ouverte en 1928 sur l'enceinte de Thiers dans le XVIIIème arrondissement.

# À lire à consulter

***Le Réveil des Cœurs, Journal de voyage du frère morave Fries*** (1761-1762), texte présenté par Dieter Gembicki et Heidi Gembicki-Achtnich, éditions Le Croît Vif, 29 €.

Pierre Conrad Fries, « émissaire » morave, arrive en France au début de l'année 1761, à une période charnière de l'histoire protestante, à la jointure de deux périodes dont nous n'aimons pas l'intitulé, mais qui sont communément ainsi nommées, le « Désert héroïque » et le « second Désert ». Le pouvoir royal, encore en pleine guerre de Sept ans, a fait passer au second plan la lutte intérieure anti-protestante. L'épisode douloureux des rebaptisations et des réhabilitations de mariages appartient définitivement au passé en Languedoc. Les assemblées publiques ne sont plus pourchassées dans le Bas-Languedoc et les Cévennes depuis la fin de l'année 1758 (il faudra attendre le printemps de 1761 pour qu'il en soit de même en Haut-Languedoc). Il y aura encore des épisodes douloureux, comme l'exécution du pasteur Rochette et de trois gentilhommes verriers en 1762, ou l'affaire Calas, tous ces évènements ayant lieu pendant le séjour de Fries, mais globalement la page de la répression dure est tournée, et l'on entre de plain pied dans le « siècle des Lumières ».

Nous pouvons suivre le voyage de Fries grâce à la cartographie efficace de Jacques Mauduy. Il séjourne d'abord à Nîmes, rencontrant les « réveillés » (ceux qui ont déjà été rencontrés et convaincus par les « Frères »), rencontrant également les pasteurs du lieu comme Paul Rabaut, et nombre de personnes choisies pour leur réceptivité possible à la parole de l'émissaire. Le plus grand nombre de ses interlocuteurs appartient à la bourgeoisie marchande et industrielle de Nîmes. Tout au long de son périple d'ailleurs, ses contacts se situeront presque exclusivement dans la bourgeoisie et les couches supérieures de la société. Il rayonne à partir de Nîmes vers Marsillargues, St-Gilles, Aigues-Mortes où il rencontre les enfermées de la tour de Constance, Marseille. Alès, Anduze et Chambori-gaud seront les seuls points des Cévennes à recevoir sa visite à ce moment-là. Nous laissons aux lecteurs le soin de découvrir tout son voyage, à pied presque toujours, qui de Nîmes lui fera parcourir l'Agenais, le Béarn, le Bordelais, la Saintonge et le Poitou. De ce séjour dans le Sud-ouest nous retiendrons particulièrement sa rencontre avec les pasteurs d'origine cévenole, les frères Etienne et Jean-Louis Gibert. A son retour du Sud-ouest, il séjourne à nouveau à Nîmes et Marsillargues, avec une

petite « excursion » en Cévennes jusqu'au Pont-de-Montvert. Quel dommage qu'il ne nous rapporte que ses rencontres et entretiens, et qu'il ne nous décrive pas aussi les lieux traversés !

Que le lecteur de cette critique me permette d'abandonner un instant la distance nécessaire au métier d'historien, pour dire combien, malgré sa sincérité indéniable, ou peut-être à cause de cette sincérité, Fries nous apparaît souvent peu sympathique. La présomption qu'il dénonce chez beaucoup des protestants rencontrés, est probablement ce qu'il y a de plus insupportable pour nous chez lui. C'est un être très charismatique, un gourou que sa solide formation théologique rend redoutablement efficace, d'autant plus que face à lui les ministres apparaissent peu formés et surtout bien pauvres spirituellement. Mais n'oublions pas que ce texte ne nous était pas destiné, n'était pas destiné à une quelconque publication, ni même diffusion autre que restreinte, et a même totalement disparu dans les archives des Frères pendant deux siècles et demi.

Ce n'est pas le moindre mérite de nos auteurs que de l'y avoir retrouvé et exhumé. Leur présentation en accroît largement l'intérêt. Ils nous offrent en effet un panorama de l'église morave toute entière au 18e siècle, de son évolution, de son fonctionnement, de ses communautés, de sa spiritualité, de ses activités missionnaires et de « reconnaissance ». Des tableaux très clairs recensent les émissaires moraves dans le midi de la France et leur sociologie. Ils donnent les biographies de Pierre Conrad

Fries et du comte de Zinzendorf, l'âme du développement du mouvement des « Frères ». Le tout accompagné d'un appareil de notes conséquent, et de nombreux documents annexes (essentiellement la correspondance de Fries avec certains des interlocuteurs rencontrés au cours de son voyage, les « Réveillés » surtout). Un très utile glossaire nous permet de nous y retrouver dans un vocabulaire très spécifique, par exemple de savoir ce qu'est un chiliaste ou bien encore un socinien ! Une abondante bibliographie, et un index des lieux et des personnes complètent utilement cet ouvrage.

Pour ne pas être totalement dithyrambique, ce qui rend toujours très suspectes les critiques d'ouvrages, signalons une erreur dans la présentation à la page 20. « Lors de la paix de Ryswick en 1697, sous la pression internationale, des centaines de galériens sont libérés par Louis XIV » : les auteurs sont là en avance d'une paix et de 15 ans. C'est après la paix conclue par le traité d'Utrecht en 1713 que Louis XIV, sous la pression de la reine Anne d'Angleterre acceptera de revenir sur une de ses décisions fondamentales concernant les galériens protestants, à savoir qu'ils ne quitteraient les galères que morts ou convertis. Les 17 et 20 juin 1713, seront ainsi libérés 136 galériens, puis 44 le 26 mars 1714, à condition de quitter le royaume. Les autres galériens protestants opiniâtres, une centaine, ne quitteront les galères qu'après la mort du roi, sous la Régence, en juillet 1716 et en novembre 1717 pour les derniers.

En conclusion, nous saluons la parution de ce livre qui intéressera parmi nos adhérents tous ceux qui se sentent concernés par l'histoire du protestantisme, si importante dans l'histoire cévenole. Nous saluons également les éditeurs charentais Le Croît Vif, qui nous avaient déjà permis de retrouver les frères Gibert que rencontre Fries, en rééditant en 2005 l'ouvrage que Daniel Benoît leur avait consacré : Les frères Gibert, pasteurs du Désert puis du Refuge, ouvrage dont l'édition originale est devenue introuvable.

Pierre Rolland.

# Nous avons reçu

***Académie cévenole, Annales 2013-2014,*** XXIV, nous avons noté : Les Causses et les Cévennes, patrimoine mondial : quel patrimoine ? (Gérard Collin) ; Urbain V et les sirènes du Rhône (André Tardieu).

***Activités et travaux 2014, revue annuelle du GARA,*** n° 42. Fouilles au château de Tornac (Roland Scimia) ; À la recherche de pierres gravées dans les Cévennes (Ghislaine Marcon et Vincent Aubanel) ; Le Fort de Vézénobres, premiers résultats archéologiques ((Sophie Aspord-Mercier) ; Patrimoine insolite : tombes au hameau de Bayssac, Les subes (fosses pour piéger les loups), Mystérieuses encoches sur dalles, À Portes, possible coffre mégalithique ; Grande Pallière à Anduze, redécouverte du dolmen 17 bis, Mandajors : découverte de la vie quotidienne au XVIIIe siècle ; Conqueyrac, grotte de la campane ; Branoux-les-taillades, le Devès ; Gravures rupestres en vallée Longue (Aubanel, *Causses et Cévennes,* n° 1-2015. Dossier sur les abeilles et les ruches troncs. Chamboredon, Marcon et Mazer).

***Cévennes terre de lumière***, n°3-4, 2014. Nous relevons : L'abbaye de Mazan et le château de Géorand.

***De serres en valats,*** le magazine du Parc national des Cévennes, n° 39, février 2015. À noter : La stratégie scientifique du Parc, Une association professionnelle pour la filière lauze-calcaire.

***Fruits oubliés,*** n° 60, septembre 2014. Dossier : les pêches de vigne.

***Fruits oubliés,*** n° 61, novembre 2014, dossier sur les avocats.

***Généalogie en Cévennes,*** août 2014, n° 105. Parmi les rubriques habituelles : Estat des nouveaux convertis du lieu et paroisse de St Flour du Pompidou en Gévaudan.

***Généalogie en Cévennes,*** novembre 2014, n° 106. Parmi les rubriques habituelles : Reconnaissances féodales faite au comte de Lussan et au baron de Vézénobres par les habitants de Navacelles 1487-1610 (Alain Montagut).

***Hugenotten,*** n° 1-2015. On relève : Louis Chéron, und seine Alleggorie au die Aufhebung des Edikts von Nantes (Jochen Desel) (famille originaire de Nîmes). Die Hugonettenfamilie d'Ange /Engels seit dem 16. Jahrhundert im Rheimland (Hans Walter Goll).

***Le Midi rouge,*** n° 24, décembre 2014. Dossier axé sur la « Grande Guerre » dans l'Hérault, les Pyrénées orientales notamment les étrangers pendant la guerre.

***Patrimoine 30,*** n° 32, novembre 2014, consacré à la Gardonnenque : Découvertes en Gardonnenque (Roland Scimia et Suzanne Varéa), La Gardonnenque à la fin du néolithique (Jean-Paul Vénobre), Faire parler des vestiges à Vézénobres, Gardonnenque : retour vers le passé, (Élisabeth Hébérard), Kermès et pourpre : usage en Gardonnenque (Anne Rieger), Histoire de Valence et de Castelnau (Philippe Monnier), La Gardonnenque dans l'œuvre de La Fare-Alais (Alain Bouras).

~ 0000 ~

# Les nouveautés au centre de documentation et d'archives du Parc national des Cévennes

Les nouveautés au centre de documentation et d'archives du Parc national des Cévennes

Voici une sélection des nouveautés entrées au centre de documentation et d'archives, classées par ordre alphabétique de nom d'auteur. Un certain nombre d'entre elles sont disponibles en ligne (voir les liens).

AIGLON Laurent. « La saga des Cessenat à Sainte Cécile d'Andorge (XVIe-XIXe siècle) » ***Le Cambalut*** n°131, 2013. Cote : CDCAMBALU131

ALBAN Nicolas, HUBERT Gilles. « Le modèle des parcs nationaux à l'épreuve du territoire », ***VertigO - la revue électronique en sciences de l'environnement,*** vol. 13 n° 2, 2013. Article disponible en ligne : http://vertigo.revues.org/14081

DECHERY Robert. ***Contribution à l'étude du châtaignier et des châtaignes en France***. Imprimerie Bosc frères, 1941. 165 p. Cote : DS01236

CROS ALLIER Simone. « Felgerolles », Le vent des bancels n°101, 2014. pp. 5-11. En ligne : http://www.cevennes-mont-lozere.fr/index.php?option=com_phocadownload&view=category&download=180:vent-des-bancels-n-102&id=13:vent-des-bancels&Itemid=191

DUMAS Marie-Lucy. ***Ponteils-et-Brésis sur la Régordane et la Cézarenque***. Gens et terroirs des Hautes Cévennes, 2014. 464 p. Cote : CD05313.1 et CD05313.2

FROGER Michel. ***L'héraldique : histoire, blasonnement et règles***. Edition Ouest-France, 2012. 127 p. Cote : DS01243

GUILLAUME Hélène. ***Histoire de Bréau dans la Bréaunèze : tome II, du Moyen-âge aux années 1980***. Association Culturelle pour la connaissance et la renaissance de la Breaunèze, 2008. 95 p. Cote : CD05317

HARFOUCHE Romana. ***Histoire des paysages méditerranéens terrassés : aménagements et agriculture***. British Archeological Reports (Oxford), 2007. 265 p. Cote : CD05280

HARFOUCHE Romana, POUPET Pierre. "Établir et travailler le champ pour le paysan de la Méditerranée pré-industrielle : contributions de l'archéologie et de la science du sol à l'histoire des pratiques », ***Nous labourons,*** 2007. pp. 61-71. Cote: DS01198

MINVIELLE LAROUSSE Nicolas. ***Les territoires miniers au Moyen Âge***. Maison des Sciences de l'Homme Val de Loire, 2013. 13 p. En ligne: http://isa.univ-tours.fr/modys/download/rd13_minviellelarousse.pdf

MONCEL M.-H., DAUJEARD Camille, CREGUT BONNOURE Evelyne, FERNANDEZ Philippe, FAURE Martine, GUERIN Claude. « L'occupation de la grotte de Saint-Marcel (Ardèche, France) au Paléolithique moyen : stratégie d'exploitation de l'environnement et type d'occupation de la grotte : l'exemple des couches i, j et j'», ***Bulletin de la Société Préhistorique française,*** tome 101, n°2. pp. 257-304. Cote : CD05318. En ligne : http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/bspf_0249-7638_2004_num_101_2_12993

PANTEL Alain, « Lo temps dels aucels » in ***Le vent des bancels*** n°94, 2012. pp. 33-35. En ligne : http://www.cevennes-mont-lozere.fr/index.php?option=com_phocadownload&view=category&download=5:vent-des-bancels-n-94&id=13:vent-des-bancels&Itemid=191

PELOUX Fernand. « Pour une histoire du Gévaudan au XIe siècle, inventaire de la documentation issue des cartulaires », ***Bulletin du C.E.R. de Mende*** n° 32, 2012, 103 p. Cote : CDCER0032

VIRONE Carole. ***Enquête historique et patrimoniale sur l'ancienne usine de fabrication d'extraits tannants de bois de châtaignier à Génolhac.*** 2013. 175 p. Cote : CD05285

Tous ces documents sont librement consultables au centre de documentation et d'archives à Génolhac, ainsi que bien d'autres ! Vous pouvez aussi approfondir vos recherches bibliographiques grâce à notre catalogue en ligne sur le site internet du Parc national des Cévennes : http://www.cevennes-parcnational.fr/Accesdirects/Centre-de-documentation-et-d-archives-a-Genolhac .

Le centre de documentation est ouvert au public sur réservation au 04.66.61.19.97.
Parc national des Cévennes
Centre de documentation et d'archives
3, Grand Rue
30450 GENOLHAC
Tel : 04.66.61.19.97
Mail : pauline.roux@cevennes-parcnational.fr

# Courrier des lecteurs

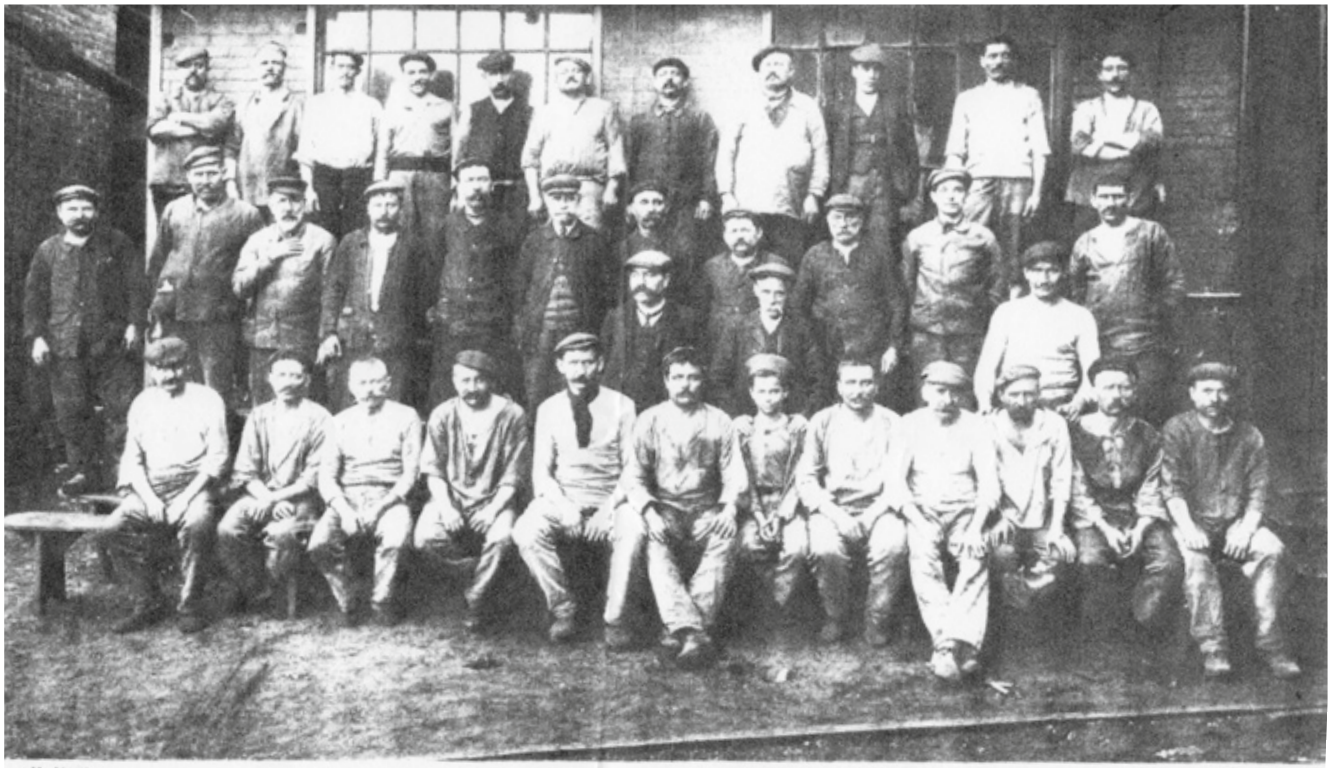

Personnel des Laminoirs — 2e Groupe

Gabriel Liotard nous envoie cette photo extraite d'une brochure de mars 1912 publiée par la Compagnie des mines, fonderies et forges d'Alais, représentant le Laminoir 2ème groupe de l'usine de Bessèges.

Au deuxième rang, à gauche, un homme se tient manifestement «à l'ordre», façon maçonnique de saluer. Qui reconnaitra ce personnage et lui donnera un nom ? Notons que les rails de Bessèges étaient vendus jusqu'en Australie, ils continuèrent à s'appeler «de Bessèges» même après le transfert de l'usine à Alès.

## Bienvenue à « Cascalhs »

La nouvelle revue de l'association de « Parlars d'Aici » qui prend la place du « Ressons » qui a cessé de paraître à la fin de l'année dernière.

www.parlars-d-aici.dreamwidth.org

# Liste des articles de Pierre-Albert Clément

## parus dans la revue le Lien des Chercheurs Cévenols

| | |
|---|---|
| Lever de soleil à la Vieille Morte (10 août). | N° 83 - juillet-septembre 1990 - p.3 |
| Bruyères et fougères. | N° 85 - janvier-mars 1991 - p.1 |
| Le Lien prend du poids. | N° 86 - avril-juin 1991 - p.13 |
| Quelques légendes auxquelles il faut tordre le cou. | N° 88 - octobre-novembre 1991 - p.49 |
| Les limites du diocèse d'Uzès. | N° 90 – Avril Juin 1992 - p.21 |
| Les ours dans les Cévennes. | N° 90 – Avril Juin 1992 - p.30 |
| Des légendes auxquelles il faut tordre le cou [suite]. | N° 91 – juillet-septembre 1992 - p.46 |
| In memoriam - Robert Saint-Jean | N° 91 – juillet-septembre 1992 - p.50 |
| À la recherche des toponymes et du vocabulaire grec dans l'AgerNemausensis. | N° 92 – octobre-décembre 1992 - p.62 |
| in memoriam - Philippe Lamour | N° 92 – octobre-décembre 1992 - p.73 |
| De la conservation des documents. | N° 93 – janvier-mars 1993 - p.1 |
| Réflexions sur les origines de la châtaigneraie. | N° 94 – avril-juin 1993 - p.24 |
| Quand pendaient les enseignes. | N° 95 – juillet-septembre 1993 - p.48 |
| Toponymie – Le Mazel. | N° 96 – octobre-décembre 1993 - p.59 |
| Quand les troupes royales escortaient les troupeaux transhumants. | N° 96 – octobre-décembre 1993 - p.61 |
| Les "MaisonsNeuves" sont-elles d'anciennes auberges ? | N° 97 - janvier-mars 1997 - p.4 |
| Le vocabulaire des transports. | N° 99 – juillet-septembre 1994 - p.33 |
| L'arrentement des herbages de Finialettes en 1754. | N° 99 – juillet-septembre 1994 - p.40 |
| Charretiers et muletiers dans le rapport Malhole (1752). | N° 100 – octobre 1994-mars 1995 - 1ère partie - p.69 |
| LCC – un précurseur de l'interactivité. | N° 101 - avril-juin 1995 - p.1 |
| Les péages des diocèses deNîmes et d'Uzès sous l'Ancien Régime. | N° 101 - avril-juin 1995 - p.4 |

| | |
|---|---|
| L'origine du mot "draille". | N° 104 - janvier-mars 1996 - p.1 |
| In memoriam – Jean Favand. | N° 104 - janvier-mars 1996 - p.7 |
| Ethnopsychiatrie. | N° 105 – avril-juin 1996 - p.1 |
| Le Cami Ferrat est bien le chemin muletier. | N° 106 – juillet-septembre 1996 - p.1 |
| À propos... des loups. | N° 109 – avril-juin 1997 - p.6, avec G. Benoit, G. Roussel |
| La mise en valeur des surfaces boisées du Barjaquès au XVIIIe et au début du XIXe s. | N° 110 – juillet-septembre 1997 - p.1 |
| L'eau sur les pentes du Mont-Lozère – Concoules-Génolhac | N° 111 – octobre-décembre 1997 - p.1 de G. Martin, commentaires d'A. Claveirole et de P.A. Clément). |
| La « parran » dans les cartulaires d'Aniane et de Maguelone. | N° 112 – janvier-mars 1998 - p.6 |
| À propos de parran. | N° 113 – avril-juin 1998 - p.4 |
| In memoriam – Roland Calcat. | N° 117 – avril-juin 1999 - p.1 |
| La délimitation de la baronnie d'Hierle par les mesures à grain | N° 117 – avril-juin 1999 - p.6 |
| Règlementation d'un four banal en 1226. | N° 117 – avril-juin 1999 - p.18 |
| La Table Ronde sur les compoix. | N° 120 – janvier-mars 2000 - p.1 |
| In memoriam – Adrienne Durand-Tullou (2 nov 1914 – 4 fév 2000). | N° 121 – avril-juin 2000 - p.1 |
| Le grand embrasement des Cévennes. | N° 122 – juillet-septembre 2000 - p.1 |
| Le droit de « cailanié ». | N° 122 – juillet-septembre 2000 - p.19 |
| Où se trouvait l'oppidum de Segusion ? | N° 122 – juillet-septembre 2000 - p.19 |
| Le fonds Pellet bien à sa place. | N° 123 – octobre-décembre 2000 - p.1 |
| À propos de Regordane. | N° 123 – octobre-décembre 2000 - p.19 |
| Les voeux de L.C.C.-Font Vive. | N° 124 – janvier-mars 2001 - p.1 |
| À propos du châtaignier. | N° 124 – janvier-mars 2001 - p.12 |

| | |
|---|---|
| À propos de safranières. | N° 125 – avril-juin 2001 - p.23 |
| In memoriam - Pierre Martel. | N° 125 – avril-juin 2001 - p.1 |
| L'abondance des safranières. | N° 126 – juillet-septembre 2001 - p.9 |
| Châtaignes et châtaigniers dans les Feuda Gabalorum. | N° 126 – juillet-septembre 2001 - p.19 |
| Le châtaignier omniprésent. | N° 127 – octobre-décembre 2001 - p.4 |
| Comment mieux exploiter l'État des maisons et moulins – Retour sur le glossaire. | N° 127 – octobre-décembre 2001- p.16 |
| Safran, quand tu nous tiens. | N° 128 – janvier-mars 2002 - p.22 |
| L'esprit des lieux – Lumières du Sud | N° 129 – avril-juin 2002 - p.1 |
| Des estimes du diocèse de Viviers aux estimations du diocèse deNîmes. | N° 129 – avril-juin 2002 - p.3 |
| À propos de calquière ou caouquière. | N° 129 – avril-juin 2002 - p.16 |
| Les embuches de la microtoponymie ou méfions-nous des noms en «ac». | N° 130 – juillet-septembre 2002 - p.1 |
| À propos de ferragines et ferragières. | N° 130 – juillet-septembre 2002 - p.12 |
| Retour sur les calquières. | N° 130 – juillet-septembre 2002- p.24 |
| Les embûches du latin médiéval | N° 131 – octobre-décembre 2002 - p.20 |
| La recherche et revue générale des biens fonciers du diocèse d'Uzès. (avec J. Castan). | N° 131 – octobre-décembre 2002 - p.25 |
| Jean Pellet et le fonds Monclar. | N° 132 – janvier-mars 2003 - p.1 |
| À propos de ferragines (avec J. Castan) | N° 132 – janvier-mars 2003 - p.24 |
| In memoriam - Georges MARTIN | N° 133 – avril-juin 2003 - p.1 |
| In memoriam – André Georges Fabre. | N° 134 – juillet-septembre 2003 - p.1 |
| In memoriam - Robert POUJOL | N° 135 – octobre-décembre 2003 - p.1 |
| Documents pour servir à l'histoire économique du Vigan. | N° 135 – octobre-décembre 2003 - p.19 |
| La caoucado décrite par Thomas - Platter. | N° 136 – janvier- mars 2004 - p.6 |
| Premier regard sur Saint-Christol-lez-Alès. | N° 136 – janvier- mars 2004 - p.11 |
| À propos des esplèches. | N° 137 – avril-juin 2004 - p.10 |
| Une nouvelle étape. | N° 138 – juillet-septembre 2004 - p.1 |

| | |
|---|---|
| À propos de Languedoc. | N° 139 – octobre-décembre 2004 - p.1 |
| Rendons à Vénus. | N° 139 – octobre-décembre 2004 - p.14 |
| Ne pas confondre noria et - pousarenque ! | N° 143 – octobre-décembre 2005 - p.24 |
| In memoriam, Raymond Vierne. | N° 145 - avril-juin 2006 - |
| À propos de pousarenques. | N° 145 - avril-juin 2006 - |
| Le point sur les Tours Bermondes | N°146 – juillet – septembre 2006 - p.26 |
| Du moulin à la pouzarenque, le hérisson et la lanterne. | N°147- octobre – décembre 2006 - p.13 |
| Jules Cazot à trois voix (avec G. Liotard, G. Caillat).. | N°148 – janvier-février 2007 - p.24 |
| Éditorial. | N°150 – juillet-août 2007 - p.1 |
| Tarif des droits de couratage et de passage en vigueur aux Vans en 1648. | N°150 – juillet-août 2007 - p.26 |
| À propos du Suburbium. | N°151– octobre-décembre 2007 - p.27 |
| Éditorial, in mémoriam : Marcel Daudet | N°152– janvier-mars 2007 - p.1 |
| Avril 1792, la « Guerre des Tours » dans le Piémont cévenol. | N°152– janvier-mars 2007 - p.20 |
| Les noms de lieux de Quissac. | N°156 – janvier - mars 2009 - p.14 |
| Hostelleries, auberges et gargotes à Anduze aux XVIIe et XVIIIe siècles | N°158 – juillet - septembre 2009 - p. 12 |
| Question concernant la recherche d'un article disparu concernant le Chemin de fer départemental de Saint-Cécile à Florac. | N° 160 – janvier - mars 2010 – p.2 |
| in memoriam François Girard | N° 161 – avril - juin 2010 - p. 2 |
| À propos d' « Écoute s'il pleut ». | N° 161 – avril - juin 2010 p. 3 |
| Enquête sur les Célestes. (avec Pascale Garcias) | N° 161 – avril - juin 2010 p. 26 |
| L'apprentissage à Sauve au XVIe siècle (avec Martine Reboul) | N° 164 – janvier – mars 2011 - p. 4 |
| in memoriam Pierre Clerc. | N° 165 – avril - juin 2011 - p. 1 |
| Mon arrivée à Champdomergue. | N°170 – juillet - septembre 2012 - p. 4 |
| in memoriam Béatrice Laporte. | N° 172 – janvier – mars 2013 - p. 4 |
| in memoriam Jean Salles. | N° 177 – avril - juin 2014 - p. 3 |

# Le lien des chercheurs Cévenols

## Hors-séries classés par thèmes (numéros disponibles)

### CDROM

| | | |
|---|---|---|
| CD | « Bibliographie LCC » : Texte intégral de tous les bulletins LCC du N° 0 au N° 149 avec sommaire. | *30,00 € |

### Familles

| | | |
|---|---|---|
| HS 5 | État des sources généalogiques des Archives du Gard (Yannick Chassin du Guerny) | * 7,50 € |
| HS 15 | État des sources généalogiques des Archives de la Lozère (Alain Laurans) | 7,50 € |
| HS 33 | Famille PINTARD d'Uzège (Jean Pintard) | 5,50 € |
| HS 43 | Les AMAT et leurs alliés, de 1300 à nos jours (Marcel daudet) | * 15,00 € |
| HS 50 | La famille du CAYLAR en Bas-Languedoc et le Maréchal de Toiras (Yannick Chassin du Guerny) | 15,00 € |
| HS 60 | Les DURANC DE VIBRAC, une grande famille cévenole (Guy Puec) | 6,00 € |

### Religions

| | | |
|---|---|---|
| HS 19 | Les abjurations à Mialet, 1663-1688 (Bernard Atger) | 6,00 € |
| HS 36 | Les abjurations à Saint-Jean-du-Gard, 1681-1687 (Marie-Anne Schoen et Didier Poton) | 8,00 € |
| HS 37 | Les Nouveaux Catholiques de Génolhac, 1685 (Jean Pellet) | 4,00 € |
| HS 44 | Les abjurations à Marsillargues (Jean Pintard) | 6,00 € |
| HS 51 | Les abjurations à Barre, du 12 octobre au 20 novembre 1685 (Jean-Paul Chabrol) | 3,00 € |
| HS 55 | Les abjurations à Saint-Paul-la-Coste (André Claveirole) | 4,50 € |
| HS 28 | Émigrés protestants réfugiés en Basse-Saxe (Jean Pintard) | 6,00 € |
| HS29 | Cévenols du Refuge : les DAUTUN (Jean Dautun) | 6,00 € |
| HS 34 | Enlèvement et déportation des habitants de Mialet, 28 mars 1703 (Bernard Atger) | 6,00 € |
| HS 53 | Belvezet dans la Guerre des Cévennes (Virginie Monnier) | 7,00 € |
| HS 56 | Visites pastorales de 1603 à 1656 dans l'archiprêtré de Florac (Marcel Daudet) | 15,00 € |

### Sources : compoix, chartriers, etc.

| | | |
|---|---|---|
| CD 4 | La Recherche générale des biens fonciers des diocèses de Nîmes et d'Uzès | * 20,00 € |
| HS 6 | Sommaire des titres du Masaribal (Y Chassin du Guerny et André Claveirole) Le CD… | * 20,00 € |
| HS 3 | Le Chartrier de Portes (Jean-Bernard Elzère) | 16,00 € |
| HS 20 | Mialet à travers ses compoix (Barnard Atger) | 4,50 € |
| HS 27 | Archives communales anciennes de Mialet antérieures à 1790 (Bernard Atger) | * 8,00 € |
| HS 32 | Biens et archives du Grand Prieuré de Saint-Gilles (Jacques Valat de Chapelain) | 6,00 € |
| HS 46 | Inventaire des archives de l'évêché d'Uzès (Yannick Chassin du Guerny et Jean Pellet) | * 16,00 € |
| HS 48 | État des maisons et moulins dans la viguerie du Vigan au XVIe siècle | 18,00 € |
| HS 49 | Le compoix de Dourbies (Jean André) | 9,00 € |
| HS 52 | État des compoix et livres de muances des Archives de la Lozère (Hélène Duthu et Alain Laurans) | 3,50 € |
| HS 54 | État des compoix et brevettes conservés aux Archives du Gard et dans les communes (Alain Venturini) | 9,00 € |
| HS 57 | Gallargues au milieu du XVIIe s. d'après le compoix de 1656 (Janine Cryé-Fenouillet) | 12,00 € |
| HS 58 | Biens nobles possédés par des non-nobles dans la viguerie d'Alès en 1551 (André Claveirole) | 6,00 € |
| HS 59 | Le Comté d'Alès de Henry de Montmorency en 1596 (Gérard Caillat) | *35,00 € |

### Patrimoine, histoire

| | | |
|---|---|---|
| HS 7 | La tour de PINTARD (Jean Pintard) | 4,50 € |
| HS 10 | Les martinets ou forges à fer (Jean dautun) | 4,50 € |
| HS 16 | Les voies de communication dans le territoire de Mialet (Bernard Atger) | 4,00 € |
| HS 18 | Histoire des mines de plomb argentifère de Villefort et Vialas (Raymond Aubaret) | 7,00 € |
| HS 25 | Un château cévenol : Champclaux (Jean Dautun) | 6,00 € |
| HS 26 | L'église Saint-André de Mialet (Bernard Atger) | 6,00 € |
| HS 31 | Une affaire d'héritage en Vallée Française au XVIIe siècle (Jean Pintard) | 4,00 € |
| HS 38 | Une maison de Génolhac pendant 650 ans (Jean Pellet) | 4,50 € |
| HS 39 | Les seigneurs de Vézenobres (Élisabeth Fontanieu et André Bord) | 4,50 € |
| HS 40 | Anduze en 1400 (Jean Pellet) | * 4,50 € |
| HS 61 | L'Affaire Bruguier ; un procès sous la Terreur, à propos de droits féodaux (Jean-Gabriel Pieters) - CD | 10,00 € |
| HS 62 | Toponymie – Le problème des anglades dans le département du Gard (Pierre Casado) | 8,00 € |
| HS 63 | Histoire et paysages du Malgoirès à travers les siècles, (Jean-Gabriel Pieters) | 12,00 € |
| HS 64 | Le site du Bocard à Vialas (Lozère), mine et usine de traitement de la galène, minerai de plomb argentifère (Cécile Coustès) | 15,00 € |
| HS 65 | La Franc-maçonnerie dans le Gard septentrional, (Gabriel Liotard et divers autres auteurs) | 8,00 € |

De nombreuses bibliographies ont été retirées du catalogue, car trop anciennes.
Elles restent disponibles sur demande (voir la liste sur notre site www.cevenols.fr )

Les frais d'envoi (en France métropolitaine) sont inclus dans les prix indiqués. Les adhérents LCC Font-Vive, à jour de leurs cotisations bénéficient d'une réduction de 20 % sur la vente des hors-séries, exception faite des numéros dont le prix est précédé d'un astérisque. Envoyer vos commandes avec le règlement à : LCC Font-Vive – 3 Grand-Rue – 30450 GENOLHAC

9 770335 626008

**POUR TOUT RENSEIGNEMENT : contact@cevenols.fr- Tél 07 81 88 88 36.**